

JOURNAL HELVETIQUE

OU

R E C U E I L

D E

Pièces de Morale, de Politique d'Économie, d'Agriculture, d'Histoire Naturelle & Civile &c. Avec des Pièces originales de Littérature choisie, en prose & en vers; l'Annonce des Livres nouveaux, les Découvertes & l'Encouragement des Sciences & des Arts, des Manufactures & des Métiers &c.

DEDIÉ AU ROI.

F E V R I E R 1 7 6 8.



NEUCHÂTEL

DE L'IMPRIMERIE DES ÉDITEURS.

MD CCLXVIII.





JOURNAL HELVETIQUE.

F E V R I E R 1768.

S U I T E

DES REFLEXIONS CRITIQUES *sur le premier Chapitre de l'Ouvrage de M. MERCIER DE LA RIVIERE.*

TROISIEME PREUVE. *Les besoins du premier & du dernier âge.*

1^o. *DANS l'enfance où nos forces ne s'acquiertent que graduellement.* La nature a pourvû à ces besoins, en donnant deux mamelles aux mères, & en leur inspirant du plaisir à allaiter leurs enfans. L'enfant

fevré, & sachant marcher apprend bientôt à chercher sa nourriture soi-même. Ainsi cette Société domestique n'est que momentanée, & de peu de durée. La constitution de l'homme naturel, est vigoureuse, & se passe de bien des secours; il est endurci contre la fatigue, la faim & les rigueurs du climat; au contraire dans la Société en multipliant les besoins, on y introduit aussi la nécessité des secours. Les mères y apprennent à se décharger de la peine d'allaiter leurs enfans elles mêmes. Ce plaisir naturel & pur disparoit à force de soins. Il n'est pas dans l'ordre de la nature, de nous rendre plus foibles qu'elle ne nous a fait, pour pouvoir exiger des secours. Donc c'est une nécessité superflue.

2°. *Dans la vieillesse nos forces diminuent graduellement.* Mais en revanche nos besoins naturels diminuent de même. Les vieillards mangent peu, l'amour perd de ses impulsions. Les femmes à 50 ans ne mettent plus d'enfans au monde, ainsi elles ont la facilité de se nourrir sans être gênées par des enfans. Quant aux maladies elles ne sont pas fréquentes dans l'état de nature; les secours ne sont qu'accidentels & passagers, & en Société même, combien de gens misérables

périssent tant faute de secours, que pour être mal soignés! Ces secours y sont-ils autrement que passagers?

QUATRIEME PREUVE. *L'appétit des plaisirs, & l'aversion de la douleur.*

10. Ces affections prennent un grand empire sur nous. Mais observez que c'est dans la Société en multipliant nos desirs, nos passions & nos besoins. Plus nous sommes foibles & corrompus, plus cet empire devient despotique; l'aversion de la douleur naît de nos foiblesses, elle est plus forte en Société qu'avant la Société, parce que le peu de besoins de l'état naturel y assujettit moins. L'appétit des plaisirs dans l'état naturel est bien réglé, mais celui qui naît en Société est factice & désordonné, c'est l'abus de l'appétit naturel. La nature ne nous a pas fait pour outrepasser les règles, ainsi il n'y a aucune nécessité de laisser prendre à nos passions un empire irrésistible, car la nature nous a donné des forces pour les bien régler & pour réprimer cet empire.

20. *Nos besoins physiques essentiels, à notre existence.* Les besoins dans l'état de

nature font peu de chose, ceux qui naissent en Société sont factices, & la plupart défordonnés, notre sensibilité à cet égard est vicieuse, nous ne sommes pas faits pour des jouissances multipliées, ni elles pour nous. Si c'étoient les vues de la nature, elle les feroit naître sous nos pas, afin qu'une partie du genre humain n'en privat pas l'autre; nulle jouissance factice, qui n'entraîne quelque privation. Or la nature a fait naître les biens de la terre pour tout le monde, chacun y doit prendre part selon les règles de l'égalité naturelle, mais chaque besoin factice rompt toujours plus ou moins cette règle, & l'approprie au petit nombre, aux dépens du grand.

CINQUIEME PREUVE. *Notre consommation.*

1°. *Les productions spontanées de la terre ne pourroient nourrir qu'un petit Peuple. Il est difficile de faire une comparaison exacte & générale entre la population d'un pays agreste, & celle d'un pays cultivé; parce que la vie humaine est sujette à mille vicissitudes, & la population aux ravages des guerres & des épidémies. Les Peuples Pasteurs sont très nombreux, tandis que je connois des Villages qui se dé-*

peuplent non-obstant la culture. La culture exige bien des sacrifices en prés & en bois, on extirpe beaucoup de forêts, qui peut-être nourrissent plus de Peuples, que les champs. Il est impossible d'ailleurs de cultiver toute la surface labourable, parce qu'il faut employer les engrais provenus d'un terrain, pour l'entasser sur un autre, parce que les cultivateurs ne feroient se multiplier fans consommer eux-mêmes, la portion destinée aux Artisans, & aux autres classes des consommateurs. Ainsi en faisant produire plus à une terre, on en rend une autre stérile, & le travail qu'exige la culture, multiplie en même tems les besoins; car les Paisans mangent plus qu'un homme sédentaire, & sa force naturelle est absorbée par les peines accablantes de sa journée.

2^o. *L'ordre physique de nôtre constitution tend à une multiplication très nombreuse.* Mais cette multiplication a lieu dans l'état naturel, car c'est dans cet état que sont nés ces essaims de nations transmigrantes. Comme il est une mesure donnée & établie par la nature, combien d'hommes un terrain agreste peut nourrir; de même il est une mesure de consommation, pour un terrain cultivé. Si le

terrain aride ne suffit plus à la nourriture des hommes, il faut, ou s'entredétruire, ou se disperser, ou faire des approvisionnemens nombreux. Mais observez que, c'est la même chose dans un Pays cultivé qui régorgé d'habitans. Doit-on donc tant multiplier les hommes pour rendre leur vie précaire ?

Avouons cependant que si la culture d'un pays fertile produit des subsistances, qui n'y venoient pas naturellement, ce pays doit nourrir plus d'hommes qu'un pays aride, qui ne produit pas des fruits convenables à l'homme. L'art & l'industrie suppléent alors au défaut de la nature. Mais dans un pays stérile les hommes ne s'entredétruiront donc pas, puisqu'il n'y a pas des subsistances spontanées. Si donc ils y cultivent, c'est de leur plein gré, s'ils s'y réunissent en Société c'est librement, & sans y être forcés par aucune nécessité, car ils pourroient choisir des pays plus fertiles, ou s'ils n'en trouvoient point, la culture n'est ni la Cause, ni le premier motif, mais l'effet de leur Société.

3°. On ne peut faire des approvisionnemens sans Société. Cette négative n'est pas généralement fondée. Car 1°. l'homme naturel peut effectivement faire des provi-

siens comme les brutes. 2^o. Plus les hommes multiplient en nombre tant en Société que sans Société, moins ces approvisionnements sont possibles. 3^o. En Société, ces provisions sont destinées pour le petit nombre, une multitude d'indigens souffre la faim. 4^o. La plus grande multiplication de nos besoins en Société, les rend & plus difficiles, & plus destructeurs.

4^o. *Impossibilité de la culture sans Société.* C'est vrai. Mais encore une fois, la culture n'est pas le motif, mais l'effet de la Société. La Société n'en dépense point. Car il y a des Peuples Pasteurs, Chasseurs & Pêcheurs, qui ne cultivent pas. Si la sûreté des révoltes dépend des Sociétés, c'est que ce sont des hommes qui l'établissent, indépendamment de la nature. Cette sûreté même n'est pas infail-
 ble à cause des guerres & des oppressions, qui naissent des Sociétés, & la nature n'y a aucune part. Donc nulle nécessité physique.

5^o. *Nécessité Physique d'être ou Cultivateur ou Meurtrier.* Cette alternative n'est pas bien fondée, parce que les Peuples Pasteurs, ne sont guères meurtriers, parce que dans tous les âges du monde, il s'est fait des émigrations de peuples nombreux,

pardé qu'avant d'en venir à ces extrémités, les peuples se sont toujours avisés de faire des provisions, & d'économiser. Et comment dans une telle extrémité seroit-il possible qu'une partie de la Peuplade se laissât impunément égorger? Si l'on reproche à quelques Sauvages de tuer leurs enfans & leurs vieillards, & de faire avorter leurs femmes, ce sont des exemples rares, & dans nos Sociétés cultivatrices on en comble pas moins d'horreurs semblables. Bien plus. Si un Vieillard Sauvage moribond, desire la mort à cause de la décrépitude de l'âge; nombre de gens chez nous qui vivons en Société poliee, vont se pendre ou se noyer, pour des sujets de mécontentement, souvent assez minces. D'où vient que parmi tant de misères & de disettes fréquentes, on s'avise moins de réprimer le luxe & la consommation outrée, qu'a punir le vol forcé des indigens? D'où vient que nous nous faisons la guerre, que nous sommes affligés des brigands, malgré les roues & les gibets, si la culture peut nous en garantir? Après avoir exposé ces preuves de la nécessité physique de la Société, Monsieur de la RIVIERE dit, Je veux bien vous laisser dans ce premier moment la liberté d'infirmer une Société, comme

Je ne le voudrais, si je veux bien qu'elle ne
 soit point cultivatrice. Toujours & seil
 vrai, que si les hommes n'ont pas formé
 une Société quelconque de
 laquelle il puisse résulter une sûreté
 contre la supériorité de la force & l'usage
 arbitraire; il est impossible qu'un
 homme puisse faire des provisions
 même, élever des troupeaux, en un
 mot s'assurer les moyens de subsister
 d'une année à une autre année.
 Partout où il n'y auroit de droits que
 ceux de la force, toute possession ne
 pourroit être que précaire & condition-
 nelle; un tel état seroit un état de
 guerre perpétuelle & nécessaire. Quien-
 que ne croiroit pas être seul, se croi-
 roit nécessairement en danger, & néces-
 sairement il faudroit qu'il détruisit, pour
 ne pas être détruit.

Nous nous servons de la liberté que
 nous laisse M. de la RIVIERE, & nous
 établissons la nécessité d'une Société évi-
 demment mauvaise, en employant les mê-
 mes preuves, que nous venons d'exami-
 ner. Une bande de voleurs s'associe donc
 pour la subsistance, & pour leur sûreté
 commune. Si elle se défend pour n'être
 pas détruite, elle ne fait, qu'agir selon
 les principes de sûreté de toute Société.

Elle n'est point cultivatrice, mais elle cherche la fureté contre la supériorité & son usage arbitraire. Si elle manque son but, il est bien des Sociétés politiques qui ont manqué le leur. Il est possible que nous pourrions, disent-ils, faire trembler nos ennemis, comme VIRIATHUS & SPARTACUS firent trembler les Romains. Si nous succombons, nous subissons le sort de toute Société vaincue.

1^o. Nos affections Sociales nous y invitent. La Nature nous ayant donné ces affections, elle nous a donc fait pour elles. C'est par un motif de compassion & de pitié pour nos camarades blessés dans les combats, ou qui ont péri sur la roue. Notre amitié se fortifie par le danger commun, & nous sommes fort éloignés de nous trahir les uns les autres. Nous ne manquons pas de faire du bien dans l'occasion, nous ne faisons du mal qu'à nos ennemis, & aux riches avarés. Nous faisons des aumônes, nous pansons les blessés. Nous faisons gloire de la valeur, & l'un est l'émule de l'autre; aussi sommes nous devenus célèbres comme CARTOUCHE & MANDRIN.

2^o. Notre intelligence se perfectionne de jour en jour. Il ne s'en passe

pas un qui ne soit marqué par quel-
 que stratagème nouveau. Nous avons
 établi un bel ordre parmi nous, nous
 nous rendons justice à rigueur de Droit,
 nous devenons puissans & formidables,
 nous sommes riches, & faisons des hé-
 ritiers riches, si ce ne sont pas nos fem-
 mes & nos enfans, c'est notre Société.

3°. Nous élevons nos enfans dans
 nos maximes & leur accordons tous les
 secours possibles, nos vieillards jouis-
 sent du repos & du fruit de leurs pé-
 nibles travaux. Mais la plupart pré-
 fèrent une mort glorieuse, en combat-
 tant pour le bien commun.

4°. L'appétit du plaisir nous porte à
 cette Société, pour n'être pas forcés de
 travailler en esclaves & de mendier nô-
 tre pain. C'est l'aversion de la dou-
 leur, qui nous fait mépriser la mort &
 les tortures même. C'est elle qui nous
 rend si vaillans & si braves. Nous
 jouissons ainsi du fruit de nos peines à
 notre aise, nous avons même le plaisir
 de commander.

5°. Notre consommation rend notre
 Société nécessaire. Les denrées que
 nous volons ne sont point exposées à la
 grêle. Pour de l'argent, rien ne se
 refuse à nous. Qu'avons nous besoin

„ de nous assujettir aux soins de la cul-
 „ ture, si le Païsan prend cette peine
 „ pour nous? Il cultivera toujours, &
 „ nous aurons toujours aussi une ressource
 „ assurée dans le fruit de son travail.

On voit donc qu'en voulant établir une Société quelconque sans distinction, à quelles inconvénients on s'expose. En adoptant la nécessité générale de la Société, il faut y comprendre toutes les Sociétés particulières, qui composent, les Sociétés nommées politiques.

Ainsi on les rend toutes nécessaires, les mauvaises comme les bonnes. Si on ne veut adopter que la nécessité des bonnes, il faut nous les définir, il faut les faire distinguer des mauvaises. Je ne suis pas assez méchant, pour accuser M DE LA RIVIÈRE d'avoir voulu justifier les Sociétés mauvaises. J'estime trop, ses lumières pour le noircir. Je ne fais, ainsi que j'ai dit dès le commencement, que combattre son idée sur la nécessité physique de la Société, afin de voir si elle sort victorieuse de cet examen.

Mais comme toute Société bonne ou mauvaise, est également une Société, on pourroit dire, que l'homme doit nécessairement se trouver dans une. La question se réduit donc toujours à ce point

capital, si l'homme peut vivre, & vivre heureux sans Société? Nous avons montré cette possibilité par rapport à l'homme brut & sauvage, mais elle s'anéantit par les besoins factices de l'homme qui exigent la Société: Donc ce n'est pas une nécessité physique, mais *factice*.

La nature des biens & des maux est telle que je ne saurois croire à leur nécessité constante, ni qu'ils soient attachés à un ordre invariable. Il est des biens douteux, aparens, faux même, ils se présentent à nous sous des faces différentes, nous hésitons souvent dans notre choix, l'erreur s'y glisse, l'homme le plus éclairé est souvent la dupe de ses lumières; les biens sont souvent accompagnés de maux inséparables. Tout enfin est sujet à des variations continuelles dans le monde moral. L'instabilité, qui fait partie de notre constitution nous rend indécis, chancelans, craintifs. Comment donc parmi ces ténèbres de l'esprit humain, est-il possible de fixer notre bonheur? Avouons, encore une fois, en dépit de l'orgueil humain, qu'il n'y a aucun ordre *nécessairement bon* pour les ouvrages des hommes. Il n'appartient qu'à l'Être suprême de rendre les siens *nécessai-*

Je conçois bien, que M. de la RIVIERE a bâti son système sur cette nécessité. Sans ce principe il n'auroit pu établir le Despotisme personnel & légal, car toute nécessité est un Despotisme. En rendant donc toutes les propositions nécessaires, & allant ainsi de nécessités en nécessités, il ne pouvoit manquer de parvenir à l'établissement de ce Despotisme. Mais aussitôt que nous concevons, que la Nature ayant doué l'homme d'une liberté, & d'une force capables de faire des loix, & des ouvrages selon sa volonté, lui laissant dans cet objet un champ vaste ouvert, elle ne l'a pas voulu assujettir à une règle uniforme & gênante. Elle a fait les hommes égaux, ainsi tout Despotisme est contre les Loix, & contraire à ses vues bienfaisantes. Elle l'a rendu foible & naturellement ignorant, ainsi l'évidence générale, ce principe si cher à l'Auteur n'est qu'une chimère de métaphysique, qui au lieu d'éclairer le monde, le jetteroit dans les fers, & dans la corruption.

Si la Société en general étoit de nécessité physique, est-il indifférent, qu'elle soit grande ou petite? En la considérant

de

de près, nous trouverons, que nos liaisons sociales n'ont lieu que dans les petites. L'homme n'en peut jouir que dans un cercle étroit, mais dans un empire vaste, on a peine la milliême partie se connoît, le comun intérêt se perd dans la grandeur & se réduit à celui du Despote, qui en est dépositaire. La grandeur des Sociétés est donc vicieuse par la Nature, & l'expérience a jusqu'ici démontré, que le plus grand bonheur relatif s'est toujours trouvé dans les petites Républiques, avant leur aggrandissement & leur corruption.

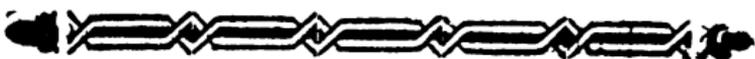
En rendant l'établissement de la Société arbitraire, je ne la détruis point. Loin de vouloir ramener les hommes dans leur premier état naturel, je me plais en Société, j'y cultive l'amitié, j'y forme des habitudes, mais c'est librement, de mon plein gré, & sans y être forcé par aucune nécessité. Je suis libre de rompre mes liaisons, d'en contracter de nouvelles, ou de vivre seul, quand je veux. J'aime même souvent la solitude, & si j'ai le pouvoir de dérober des momens à la Société, pour quoi serois-je forcé nécessairement d'y vivre toujours? S'il est nécessaire d'y retourner & d'en jouir pour ma subsistance, c'est que la Société m'y oblige par ses bienfaits, qui sont de mon goût, c'est main-

tenant son ouvrage, non celui de la nature.

Nous ne perdons rien en la rendant un ouvrage arbitraire de l'homme; puis que c'est lui, que c'est sa volonté qui l'a établie, c'est aussi sa volonté qui la conserve, ou qui la détruit. Il n'est aucun Royaume ou République qui n'ait été annéantie, qui n'ait été ruinée ou détruite, par la volonté des hommes. La volonté de THESE'E & de ROMULUS a fondé ATHENES & ROME. La volonté de BRUTUS & de CAMILLE sauva la République Romaine. La volonté des Romains détruisit CARTHAGE & CORINTHE.

En laissant à l'homme la liberté de vivre en Société, il gagnera celle de choisir les meilleures loix, pour sa conservation & de corriger ses abus. Mais en rendant l'ordre naturel nécessaire, & en introduisant le despotisme personnel, par quel moyen, en cas que M. de la RIVIERE nous trena mal, pourrions nous nous tirer de ses fers, & éviter les maux qui accompagnent l'esclavage?

F I N.



DIALOGUE

*Entre un Prédicateur & un Philosophe.
sur l'effet de la Prédication & son in-
fluence sur les mœurs.*

Si male nunc & olim

Sic erit. Horat : Carm : L 2. Ode X.

LE PREDICATEUR.

AH ! Monsieur le triste emploi, que ce-
lui de parler aux hommes sans pouvoir
jamais les corriger, & qu'il est doulou-
reux de prendre tant de peine, pour des
gens qui ne se soucient de rien.

LE PHILOSOPHE.

C'est cela même qui devrait vous
consoler, car je ne puis croire que per-
sonne ait jamais formé sérieusement le
dessein de ramener les hommes, par des
discours, au ton de la vertu & des bonnes
mœurs.

Le PREDICATEUR.

J'avoue que dans ma jeunesse le desir

de briller me séduisit d'abord plus que l'espoir de les convertir; devenu plus raisonnable, je donnai à mes travaux un objet moins étranger & plus noble; mais aujourd'hui que je vois mes peines presque perdues, je suis tenté d'abandonner des ingrats. Autrefois les hommes étoient du moins simples & vrais dans leurs vices; maintenant, hypocrites & méchants, ils jettent le ridicule sur tout ce qui les contrarie, ou qui les gêne. Ah! n'étoit-ce donc pas assez de leur méchanceté, sans avoir encore à effuyer leurs mépris. Vous, Monsieur, qui les partages, aidés moi à en supporter l'amertume.

LE PHILOSOPHE.

Mon cas est un peu différent. Je conviens que leur mépris, s'il est réel, est très injuste, du moins à votre égard; mais il me paroît que vous vous trompés, sur la nature de leurs vrais sentimens. Les hommes de tous les Siècles ont été ce qu'ils sont aujourd'hui. Ils n'ont jamais eu besoin qu'on les éclairât sur des défauts qu'ils voient tout aussi bien que nous; car quoique les lumières n'aient pas été toujours égales, le sentiment de leur méchanceté a constamment été le même, & en rendant

justice à vos intentions, ils ont ri dans tous les tems, des vains efforts qu'on a fait pour les corriger. Croyés moi, Monsieur, ce que vous prenés de leur part pour du mépris, n'est au fond que de la pitié.

LE PREDICATEUR.

C'est à dire, que les hommes plaignent secrètement comme inutiles, les tourmens que nous nous donnons pour eux. Les voila donc pires que je ne les avois imaginés d'abord, & leur mépris me seroit bien moins outrageant, que leur pitié ne m'est sensible & cruelle. Mais, Monsieur, n'outrés vous pas les choses, & n'y a-t-il point un peu d'humeur dans ce que vous dites ?

LE PHILOSOPHE.

Bien loin de là, car je suis persuadé que vous gagnés au change, & il me semble que, dans votre cas, j'aimerois mieux être plaint que méprisé.

LE PREDICATEUR.

Peut-être; si je ne considerois que moi; mais avoués que le premier de ces senti-

mens, s'il existe comme vous le prétendez, annonce de la part des hommes un plus grand fond de méchanceté, que le dernier, & doit par conséquent m'affecter bien davantage. Selon vous, les hommes sont méchants, ils le savent, ou pour mieux dire ils le sentent; c'est-à-dire que se jugeant incorrigibles, ils regardent avec pitié tous ceux qui ont la folie charitable de vouloir les ramener à la vertu. Ah! que plutôt ils nous accablent d'un mépris injuste, & qu'ils reprennent un peu meilleure opinion d'eux mêmes. Je les verrai moins éloignés de la vertu.

LE PHILOSOPHE.

Peut-être en feroient ils plus loin, car dans ce dernier cas, les hommes se persuadant qu'ils valent mieux que vous, joindroient l'opiniâtreté à l'orgueil, & n'en feroient que plus incorrigibles; au lieu que dans l'autre, où je crois les voir, s'ils sont méchants, ils le savent bien, & ils ont du moins dans leurs vices l'avantage de n'être pas aveugles.

LE PREDICATEUR.

Vous conviendrés pourtant qu'il y a une foule d'hipocrites dans la Société. N'en ferés vous pas une Classe à part?

LE PHILOSOPHE.

Non, car l'hypocrite n'est selon moi qu'un méchant, un peu plus éclairé qu'un autre. S'il parvient à se déguiser aux yeux d'autrui, rarement s'en impose-t-il à lui-même. Son masque n'est que pour vous. Vous vous tromperés sur son compte, mais lui ne s'y trompera sûrement pas. Il se voit tel qu'il est, d'autant plus méchant à ses propres yeux, qu'il possède plus habilement l'art de se masquer à ceux des autres.

LE PREDICATEUR.

He bien, je vous accorde que les hommes ne sauroient être méchans de bonne foi, & que tout corrompus qu'ils sont, ils savent se rendre justice à eux mêmes; dites moi donc, je vous prie, pourquoi les tableaux divers que nous leur présentons, n'opèrent rien sur leur esprit?

LE PHILOSOPHE.

Précisément parce qu'ils n'en ont aucun besoin pour se connoître. Si les hommes n'étoient simplement que passionnés, on en viendroit aisément à bout, il suffiroit de les éclairer sur leurs sottises, pour les

en guérir, comme on montre un précipice à un homme qui ne l'aperçoit pas, mais s'il le voit lui même, & que malgré cela il veuille poursuivre, quelle raison pourra l'en détourner? Le plus court est de le laisser faire.

LE PREDICATEUR.

Hé! où iroient les hommes, si on les abandonnoit?

LE PHILOSOPHE.

Guères plus loin qu'autrement: Peut-être même sont-ils déjà où vous craignés qu'ils n'aillent.

LE PREDICATEUR.

Hélas! si malgré tous les moyens, qu'un zèle éclairé met en œuvre pour les ramener à la vertu, leur dépravation ne fait qu'augmenter encore, que feroit-ce si on leur ôtoit toute espèce de freins? Quels défoidres!

LE PHILOSOPHE.

Mais pourquoi ces moyens, si bien dirigés vers la vertu, n'ont-ils pas un effet opposé? Si l'on prêchoit le vice aux hommes, il ne feroit pas étonnant, qu'avec les bonnes dispositions qu'ils y ont déjà, chaque génération ne l'emportât en mé-

chanceté sur la précédente. Mais tous vos efforts tendent à l'arrêter, & cependant le torrent n'en est pas moins rapide. Où est la cause de cette contradiction ?

LE PREDICATEUR.

Je la trouve dans le mal même, qui est plus fort que tout ce qu'on lui oppose.

LE PHILOSOPHE.

Mais la cause de ce mal ? car c'est de cela seul qu'il s'agit ici ?

LE PREDICATEUR.

Dans l'homme qui est méchant.

LE PHILOSOPHE.

Dites plutôt qui veut l'être.

LE PREDICATEUR.

Vous supposez que l'homme est né bon, & moi je dis qu'il naît méchant.

LE PHILOSOPHE.

Je ne suppose ni l'un ni l'autre, mais je vois qu'il est méchant, & quelle qu'en soit la cause, vous devez convenir que pour cesser de l'être, il n'a qu'à le vouloir, puisque tous vos soins concourent à l'y porter. Ainsi ma question revient toujours.

LE PREDICATEUR.

Je vous demanderai à mon tour, pour quoi il n'est donc pas vertueux ?

LE PHILOSOPHE.

Il ne l'est pas, parce qu'il ne veut pas l'être, & il ne veut pas l'être parce qu'il n'y trouve pas son intérêt. Appliqués maintenant ma réponse, à la question que je vous faisois il n'y a qu'un moment.

LE PREDICATEUR.

Mais on lui prouve que l'intérêt du vice n'est qu'illusoire, & que l'amour propre devrait le conduire à la vertu.

LE PHILOSOPHE.

Maxime du vieux tems: Nous n'y sommes plus. Les hommes d'aujourd'hui qui se connoissent bien, craindroient avec raison d'être dupes en la suivant. Ils aiment mieux en faire.

LE PREDICATEUR.

C'est-à-dire qu'il y a hors de l'homme, une cause qui lui fait trouver son intérêt dans le renversement de cette maxime: Car le vice en lui même n'étant bon à rien, il n'est pas concevable, qu'éclairés

comme ils le font, les hommes consentent à être méchans de gaité de cœur.

LE PHILOSOPHE.

C'est cela même. Ajoutés, que ce qui flatte & nourrit cet intérêt ne tarde pas à la fin de corrompre leur raison même. Ils deviennent ainsi doublement incorrigibles; car alors votre maxime renversée leur paroît être dans son ordre naturel, & l'application qu'ils en font est très juste. Vous en voyés la raison.

LE PREDICATEUR.

Oui, & je vois en même tems sur quels objets l'on devroit tourner les yeux pour corriger ces abus; car si l'homme est moins corrompu par le vice de son cœur, que par celui des circonstances qui déterminent sa volonté, le remède est facile à trouver; changer ces circonstances, rétablir les rapports naturels... Voilà l'homme vertueux par intérêt, & haïssant le vice par amour propre. Voilà ma maxime rétablie telle qu'elle doit être.

LE PHILOSOPHE.

Cela est fort bien: Mais cette réforme est elle aussi facile que vous la pensés, & croyés vous qu'elle se fasse jamais avec

des discours. Elle tourneroit sans doute au profit de la vertu; mais c'est cela même qui la rend presque impossible, puisqu'il faudroit pour la goûter, que les hommes fussent déjà ce, qu'ils doivent devenir par elle; tout s'y oppose; & l'opinion, d'accord avec l'intérêt, rendra toujours vains vos plus beaux discours.

LE PREDICATEUR.

Encore l'opinion; je croyois que c'étoit par elle qu'on pouvoit avoir quelque prise sur les mœurs.

LE PHILOSOPHE.

Assurément, quand l'opinion favorise la vertu, elle en est la conservatrice & l'appui; & tant qu'elle ne s'altère pas, tout vous succède, parce qu'alors vos discours, d'accord avec elle, tombent toujours sur le même point. Mais quand le vice l'a de son côté, & que c'est d'elle que l'intérêt tire la plus grande force, où est l'instrument, où est la langue, qui puisse en balancer les effets terribles. Observés que soumis dès notre enfance à son empire, & suçant avec le lait les maximes empoisonnées, nous sentons à peine tout ce que son joug a d'ignominieux; semblables à ces oiseaux qui ayant été renfermés dès

leur naissance, dans une cage, ne connoissent plus l'usage de leurs ailes. Voulez-vous donc favoriser l'opinion, quand elle est hors de la nature, vous favorisez les vices qu'elle produit, ou qu'elle fomente. Voulez-vous la heurter de front, vous iritez l'amour-propre intéressé à son empire. Dans l'un & dans l'autre cas, vous manquez le but par votre imprudence, & ne pouvez toucher au mal sans l'aigrir.

LE PREDICATEUR.

L'alternative est dangereuse. Mais comment s'y prennent donc les Poetes Dramatiques pour réussir au théâtre, car il me semble qu'ayant les uns & les autres le même but, ce que vous venez de dire leur convient tout comme à nous ?

LE PHILOSOPHE.

Il y a bien de la différence. Quand je vous accorderois que votre objet est le même, il ne s'en suivroit pas que vous dussiez suivre les mêmes règles.

Le Théâtre est soumis en tout à l'opinion. Pouvez-vous croire, Monsieur, que les hommes ayent été jamais assez simples, ou assez sots, pour établir & fréquenter sérieusement une Ecole ; dont l'objet unique seroit de sentir tout ce

dioules & leurs vices? Non, Monsieur, leur malignité a voulu d'abord s'exercer aux dépens de ceux d'autrui, & leur orgueil humilié du sentiment de leur petitesse, s'est soulagé dans la peinture des grandes vertus dont l'imitation leur paroit toujours facile. Si dans la suite on a profité ingénieusement de ces dispositions mêmes pour corriger les hommes, quel qu'ait été le succès, on ne l'a jamais tenté qu'en suivant l'opinion dominante, & en feignant de flatter leur malignité naturelle, pour les guérir de leurs défauts. Mais c'est cela même qui rend fort équivoque l'effet du théâtre. Car si d'un côté l'on y fait rire, & quelquefois rougir les hommes d'eux mêmes, ils s'en consolent aisément de l'autre, par l'idée que ce sont des hommes qui les imitent: Tout est compensé de cette manière, & si la vertu semble y gagner quelque chose, le vice, plus ingénieux qu'elle, y trouve encore mieux son compte. Voilà peut-être pourquoi les hommes aiment tant les spectacles; & savent si bien y consoler les vœux par leurs applaudissemens, de ce mépris, dont, par une inconséquence bizarre, ils les séparent dans la Société.

Pour vous, Monsieur, s'il ne vous est pas permis, d'avoir la même indulgence

pour l'opinion, vous ne devés point être surpris de trouver, en la combattant, les obstacles que l'amour propre révolté vous oppose. N'est-ce point l'irriter mal à propos, que de placer toujours dans une petite partie des hommes, tout ce qu'il y a de meilleur sur la terre, & dans l'autre tout ce qu'il y a de pire. Croyés vous que sette dernière s'accomode fort de cette distinction?

LE PREDICATEUR.

Si elle est fondée, que pourroit-elle avoir de choquant?

LE PHILOSOPHE.

Je ne nie pas qu'elle ne le soit à bien des égards, mais on la fait un peu trop sentir. Je vois, outre cela, que dans tous les tems, ceux qui ont parlé aux hommes ont affecté constamment d'en dire tout le mal qu'ils ont pû imaginer. Leur Siècle, (dont ils s'excoptioient sans doute,) a toujours été la lie des Siècles; les mœurs, les plus perverses, les opinions, les plus corrompues. Y auroit-il, dans les générations humaines comme dans les individus, une gradation progressive de méchanceté, & si cela étoit, le monde ne seroit-il pas aujourd'hui un théâtre de brigands?

ge & d'horreur. Je n'ai assurément nulle envie de faire l'apologie de nos vertus. Je fais, comme MONTAIGNE, tout ce qu'elles présentent, & surtout à quoi elles tiennent, & je renchéris volontiers sur les tableaux de nos misantropes. Mais, Monsieur, est-ce en révoltant ainsi la vanité des hommes, que l'on parvient à les corriger; & un Médecin qui traite un malade s'avisa-t-il jamais, pour le guérir, de lui dire qu'il est plus mal que tous ceux qui ont été dans son cas, & qu'il n'a plus qu'un jour à vivre.

LE PREDICATEUR.

Il faudra donc dire aux hommes, pour les corriger, qu'ils se portent bien.

LE PHILOSOPHE.

Encore moins, car ils savent assez se rendre justice sur cet article, mais quelque décidés qu'ils soient dans leur état, s'ils permettent qu'on les peigne tels qu'ils sont, ils souffrent toujours impatiemment une comparaison qui les humilie.

LE PREDICATEUR.

Ainsi tout a ses difficultés. Si nous peignons les hommes tels qu'ils sont, notre peinture est inutile, parce qu'ils se voyent

JUN 24. FEVRIER 1768. JOUR 2492

voient encore mieux que nous ne les voyons. Si on les peint tels qu'ils se voient être, le modèle qu'on leur présente leur paroît chimérique & impossible à suivre : Si on les montre pires qu'ils ne sont, ou qu'on veuille les humilier par une comparaison qui les mette au dessous de ceux qui les ont précédés, on révolte leur amour propre. N'est-ce pas cela ?

LE PHILOSOPHE.

Précisément. Maintenant de quelle façon vous y prendrés vous ?

LE PREDICATEUR.

Le choix est facile à faire. Toute espèce de tableau qui exagère les vices ne vaut rien, par cela seul qu'il est hors de la vérité & qu'il sent trop la satire. Ceux qui tendent à ravaler les hommes en louant les morts aux dépens des vivans, peuvent bien être fondés, mais je les rejette en core comme inutiles & même comme dangereux, vous en avez dit la raison. Reste donc pour tout moyen, la peinture vraie & naturelle des vices, & le tableau opposé des vertus, qui sont liées au vrai bonheur. Or, en peignant le vice avec toute sa laideur, & la vertu avec tous ses

charmes, on parviendra peut être, malgré tous les obstacles, à faire detester l'un & aimer l'autre.

LI
111

LE PHILOSOPHE.

Peindre le vice avec sa laideur, & la vertu avec tous ses charmes ! Mais croyez vous que cela soit facile, & si par malheur le tableau du vice est manqué, comme cela arrive presque toujours, n'est-il point à craindre qu'il n'ait un effet très dangereux ?

LE PREDICATEUR.

Comment cela ?

LE PHILOSOPHE.

Je suppose que dans un discours un Prédicateur ait à parler à un ambitieux, à un libertin, ou à un esprit fort. Il s'efforcera de peindre chacun de ces trois personnages avec les traits qui les distinguent. Il montrera à l'ambitieux la bassesse réelle qui se trouve dans sa feinte élévation, au libertin, le mépris & l'avidité attaché à sa conduite, à l'esprit fort, son audace & l'abus dangereux qu'il fait de sa raison. Si ses couleurs sont vraies, fortes, prises dans la nature, il forcera peut être un instant ces trois auditeurs à

rougir d'eux mêmes, & à se condamner
 secrettement, mais si au contraire il est
 foible, sec & froid, l'avocat secret que
 les vices ont tous dans le cœur humain,
 fera plus éloquent que lui, & l'ambitieux
 ne verra dans l'impuissance de combattre
 ses desirs effrenés, qu'un nouveau mo-
 tif de les satisfaire, le libertin que
 l'excuse de ses désordres, & l'esprit
 fort ne trouvera dans de foibles rai-
 sons, qu'un nouvel aliment à son incrédu-
 lité. C'est ainsi, Monsieur, que dans un
 Siècle éclairé, mais corrompu, avec un
 cœur droit & des intentions très pures,
 un génie ordinaire, qui ne combat que
 foiblement le vice, loin de le détruire,
 a le malheur de l'enraciner davantage.

LE PREDICATEUR.

Je conçois, que si pour rendre le vice
 odieux, il faut plus que de la vertu, en
 revanche pour peindre la vertu, il suffit
 de l'aimer soi-même, pour la rendre aimable
 à tout le monde. Et c'est ainsi qu'on
 peut aller au même but par un chemin
 différent.

LE PHILOSOPHE.

Cela seroit bien, si rien d'étranger dans
 le cœur humain, ne vous y oposoit d'ob-

tacles. On peut regarder les hommes en général, comme autant d'enfans qui doivent tous aller à l'Ecole de la vertu, & c'est sous ce point de vue que vous les envisagez toujours, dans les préceptes que vous leur donnez. Mais comme dans cette éducation, il y a malheureusement plus à arracher, qu'à cultiver, plus à combattre qu'à diriger, il faut avant tout déraciner, s'il se peut, le vice du cœur humain, avant de songer à y faire germer la vertu. J'ose dire même, qu'en peignant cette dernière, on doit voiler une partie de ses charmes, adoucir & si je peux parler ainsi, émousser les traits qui la rendent souverainement aimable, de peur qu'en la montrant indiscretement à des hommes corrompus, toujours si belle, si sublime, si touchante, si divine, on n'éblouisse, au lieu de charmer leurs foibles yeux, & qu'on ne les jette dans le désespoir de la posséder jamais.

LE PREDICATEUR.

Ainsi donc l'on n'aura jamais assez de force pour combattre les sophismes du vice, & s'il suffit du cœur pour faire aimer la vertu, l'on n'osera se livrer à son enthousiasme.

LE PHILOSOPHE.

Quand on réuniroit l'un & l'autre au plus haut degré, encore ne vous garantirais je pas du succès. Voyez ce qu'on a fait jusqu'à présent; très peu de chose. ~~Et~~ cependant est-ce faute de moyens, est-ce manque d'hommes de génie? N'a-t-on pas dit tout ce qu'on pouvoit dire? N'a-t-on pas épuisé tous les moyens de l'art? Porterait-on en chaire plus d'éloquence & de force qu'un MASSILLON, ou un BOURDALOUE, au théâtre plus de connoissance du cœur humain, plus de chaleur & de sentiment, qu'un RACINE, ou un VOLTAIRE? Ajouterait-on quelque chose à tout ce que les Philosophes ont écrit sur la morale? Et après tout, quel a été le fruit de tous ces efforts sublimes & réunis? Un transport passager, une admiration stérile & vaine, & qui n'eut jamais aucune véritable influence sur les mœurs. Ah! Monsieur, depuis le tems qu'on prêche la vertu aux hommes, il y a longtemps qu'ils seroient corrigés, s'ils pouvoient l'être, par des discours.

LE PREDICATEUR.

Vous ne sauriés cependant nier que l'éloquence n'ait fait de très grandes choses.

LE PHILOSOPHE.

« Oui, autrefois, mais aujourd'hui que produit elle ?

« Vous me citerés deux ou trois traits particuliers de quelques orateurs modernes, qui ont enlevé les applaudissements de leur auditoire, mais voila tout, l'effet n'a pas passé plus loin, & d'ailleurs quel rapport cela a-t il, je vous prie, avec les mœurs de tout un peuple ? Si l'on faisoit autrefois de grandes choses avec l'éloquence, c'est Monsieur, qu'il y avoit alors dans les ames un ressort que nous ne connoissons plus, c'est que les grands Orateurs de ces tems là, étoient ordinairement les premiers hommes de l'Etat, ou plutôt, c'est que les premiers hommes de l'Etat étoient presque tous de grands orateurs (*), c'est qu'avec la volonté de corriger les abus, ils en avoient aussi le pouvoir, & qu'enfin tenant en main tous les ressorts du gouvernement, il leur étoit facile de faire servir leur éloquence à l'accomplissement de leurs grandes vues.

Mais en suposant même que les Ora-

(*) C'est que les interêts qu'ils agitoient, étoient palpables & sensibles, & par conséquent les seuls qui puissent émouvoir puissamment & constamment les hommes.

teurs modernes jouissent dans l'Etat d'un pouvoir & d'une autorité qu'ils n'y ont pas, quel effet y produiroit leur éloquence? Quelle prise aurés vous désormais sur des esprits dominés par des préjugés, ces passions factices, qui oposent, quelquefois plus de résistance, que les véritables? Comment, ébranler des âmes faibles, énervées, amolies par le luxe, & livrées à la frivolité? N'est-ce pas cet esprit de frivolité, qui tarissant dans le cœur, la source du sentiment, rend impossible toute espèce d'impression; n'est-ce pas lui qui donne naissance au ridicule, & qui nous fait rougir d'être sensibles? Voyez le théâtre, où les hommes prescrivent les loix selon lesquels ils veulent être divertis. S'ils permettent qu'on les attendrisse & quelquefois même, qu'on leur fasse verser des larmes, c'est moins parce que la nature a encore quelque empire sur leurs cœurs, que parce qu'il entre aussi dans la vanité, de la contrefaire. Cela leur suffit, car hors de là, moins sensibles que frivoles, ils rougiroient d'emporter chez eux un sentiment trop vif, & les petites pièces, par lesquelles on termine le spectacle, ne font faites, que pour effacer du cœur, par leur enjouement & leur légèreté, l'im-

prétention bonne ou mauvaise, que la tragédie pourroit y avoir produite.

LE PREDICATEUR.

« Eh ! plut à Dieu, Monsieur, que cet esprit de frivolité ne fut sensible qu'au théâtre, & que les hommes ne portassent pas plus loin leurs prétensions ridicules ; mais non contents de régler la manière dont on doit les amuser, ils étendent à leur fantaisie les loix selon lesquelles on doit les instruire. Et quelles loix, je vous supplie ? Non-seulement le plaisir doit être aujourd'hui l'unique objet de nos discours, mais le discours même doit être un moyen du plaisir. Il ne suffit pas que le but soit délicieux, il faut encore que les routes qui y mènent soient semées de fleurs. Il ne suffit pas que le conducteur sache le plus beau chemin & le plus court, il faut surtout pour l'écouter & se plaire avec lui, qu'il soit un personnage agréable. Il semble que la vérité n'ose désormais se montrer aux hommes qu'avec l'attrail & sous le masque de leurs vains plaisirs.

« Ainsi forcé de s'avilir en suivant le faux goût du Siècle, ou réduit à faire bailler son auditoire, un Prédicateur ne voit plus

que la triste alternative d'être ennuieux, ou complaisant.

LE PHILOSOPHE.

Qui, les hommes ressemblent à des enfans malades, qui ne veulent rien avaler si l'on n'a soin de frotter les bords du vase de quelque liqueur de leur goût. Encore je crains fort que les nôtres ne succent que les bords, & ne jettent loin le reste.

LE PREDICATEUR.

Hélas ! jusqu'à présent, ils n'ont pas fait autre chose.

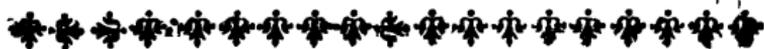
LE PHILOSOPHE.

Consolés vous donc, Monsieur, d'un mal inévitable & qui dès longtems n'existeroit plus, si l'on pouvoit détruire par des discours, les causes qui l'ont fait naître & qui le perpétuent. Bornés vous à éclairer les hommes, sans aucun espoir de les convertir jamais. L'usage a établi qu'ils iroient deux ou trois fois par Semaine, entendre les leçons de la sagesse & de la vertu ; le même usage veut qu'ils les oublient aussi tôt, pour en suivre d'autres dans le monde. Vbs maxime & vos loix leur paroîtront toujours excellentes &

sublimes, tant qu'elles n'exigeront d'eux que de l'admiration, la vertu que vous leur prêchés obtiendra toujours leurs hommages, tant qu'elle ne leur demandera aucun sacrifice & ils condamneront toujours avec vous l'intérêt, comme un mobile honteux & méprisable, tant qu'ils n'auront rien à discuter entr'eux. En un mot, vous leur dirés sans cesse ce qui est bien, & dans le silence des passions, ils vous applaudiront toujours avec joie. Vous pourrés même leur reprocher de tems en tems leur bassesse & leurs vices, sans qu'ils s'en fachent, si vous avés soin de le faire en beau langage; & pourvu que vôtre censure soit éloquente, ils vous la passeront aisément, quelque amère qu'elle puisse être d'ailleurs. Ce sont là, Monsieur, des torts fort legers à leurs yeux, & aux quels ils ont l'indulgence de ne pas faire attention. Mais, gardons nous de les ennuyer, car pour celui-là, je sens qu'ils ne nous le pardonneront jamais.

J. B. L.





TCHING-VANG

OU

Le Philosophe.

CONTÉ CHINOIS.

IL vint un jour à passer par la tête de TCHING-VANG Empereur de la Chine une idée assez singulière pour la tête d'un Prince. Il voulut absolument sçavoir ce que c'étoit, qu'un Philosophe, il y a lieu de croire que le Monarque avoit peu de chose à faire. Quoique cet amusement vaille bien celui de tuer des mouches, qui étoit la fameuse occupation d'un des anciens maitres du monde. Le desir de TCHING-VANG fut bientôt publié. Sur le champ, ordre exprès à qui se prétendoit Philosophe d'accourir se prosterner aux pieds du Trône Impérial.

Le célèbre vieillard CHAM SU-U avoit trop d'orgueil pour imaginer qu'un autre que lui, put aspirer aux honneurs du sage.

Fier d'avoir composé près de cent *Tao* (*) sur CONFUCIUS, il se montra aux yeux du Monarque avec assez de hardiesse; il parla beaucoup de ses talens, de ses nombreuses productions, il vanta surtout son humanité, son désintéressement, sa piété exemplaire, & l'Empereur apprit qu'il étoit dur, vindicatif, travaillé de la manie de faire parler de lui à quel prix que ce fut, avare & attaché à la secte superstitieuse de LAO-KIAM : Ce n'est pas assurément là ce que je cherche, s'écria l'Empereur, qu'on renvoie cet homme; il fut congédié avec mépris. CHAM SU-U au sortir du Palais, mourut de rage; après avoir exhalé une satire sanglante contre TCHING-VANG, qui plaignit le malheureux lettré & ne fit que rire du libelle diffamatoire.

TSE' E' parut sur les rangs; il écrivoit avec enthousiasme, se plaisoit à obscurcir les nuages qui couvrent la vérité, au lieu de les éclaircir. Il avoit publié grand nombre de livres tous bien philosophiques & tous bien inutiles à l'humanité, son orgueil dégoutant éclatloit dans les moindres actions; la singularité surtout, le

(*) : *Tao*, c'est ainsi que les Chinois appellent des livres, ou des cahiers.

distinguoit des autres lettrés; &, en effet, il connoissoit l'imbécillité des hommes & les moyens de les émerveiller, car cette même singularité avoit prêté des ailes à sa réputation, il se gardoit bien de s'habiller comme ses Concitoyens; il mangeoit chaud, parce que les Chinois mangent froid, & buvoit froid, parcequ'ils boivent chaud. Il disoit hautement qu'il abhorroit le genre-humain, & il faisoit tout au monde pour captiver sa bienveillance. Il éprouvoit le comble du malheur, lors qu'il n'étoit pas l'objet des conversations. Il n'entendoit la sphère ni des plaisirs, ni de la raison. Point de système suivi, point d'ensemble dans ses ouvrages, les hébétés, les femmelettes de PEKIN l'élevoient aux nues & ne l'entendoient point; ce qui n'avoit pas peu contribué à le mettre à la mode. TSE'-E' parut un animal assez singulier à TCHING-VANG qui s'en amusa, bien résolu de n'en point rester à cette épreuve.

LI-ER', le plus modeste des bonfes, eut cependant que l'intérêt & l'honneur de la religion exigeoient qu'il se montrât à la Cour, il s'y rendit comme avec un esprit d'humilité. Il mit au nombre de ses vertus éminentes, sa crasse, son impudence, cachée sous le saffran du jeune & des

austérités. Sa profonde ignorance, son inutilité absolue dans ce bas monde; ses grimaces, ses contorsions éternelles, & sur tout, force cloux dont avec dévotion il s'étoit bardé les fesses. Il ne doutoit nullement que l'Empereur n'admitat en lui une image parfaite du vrai *Philosophe*, il étoit exact jusques au scrupule dans une infinité de pratiques superstitieuses, & ne manquoit pas d'élever sa secte sur les ruines des autres; il avoit soin de médire en general du genre-humain, finissant tous ses discours par un éloge indirect de sa personne, de ses excellentes qualités, de ses actions, il n'hésitoit pas de se croire supérieur à ses confrères les autres bons. Il avoit eû le courage de rester vingt ans dans une niche, les bras levés au Ciel, & la tête panchée sur l'épaule gauche. L'Empereur eut la bonté de le voir, de l'écouter, de compter ses cloux: Il ordonna ensuite que les Médecins de l'Empire se chargeassent par pitié, du soin de remettre la tête à ce dévot SALTIMBANQUE si éloigné de la vertu & de la sagesse.

— Comment, dit TCHING VANG, il n'y auroit pas dans toute la Chine un sage tel que je me suis figuré? le voici, Seigneur, s'écrie tout hors d'haleine un

Mandarin dans la fleur de l'âge, & dont le triple (*) menton annonçoit la brillante santé & l'heureuse nonchalance; il poursuit: Sublime Empereur, vous voiez le modèle de la philosophie; je ne m'occupe que du soin d'être: C'est là l'unique étude à la qu'elle je me suis attaché; je fais tout aboutir à moi, comme au centre de l'univers; tout ce qui m'entoure a été créé pour moi, pour mon intérêt. J'ai atteint à la première des connoissances, à l'art de me rendre insensible à ce qui pouvoit m'affecter désagréablement; j'ai approfondi la science des plaisirs; la tranquillité surtout me paroît le bonheur suprême, je me complais dans mon inutilité; par-là, je fais ménager les ressorts de la vie, persuadé, qu'on use son existence pour peu qu'on fasse quelques pas hors de soi-même; en un mot, je ne vis que pour moi. TCHING VANG se dépêcha de bannir cet homme de sa présence.

Enfin dans quarante mille lettrés qui philosophoient à PEKIN, il n'y en eut pas un qui méritat le nom de Philosophe.

(*) L'embompoint dans la Chine est mis au nombre des titres de la considération; un Mandarin qui a le bonheur d'avoir un triple menton, est plus révééré qu'un autre Mandarin qui n'en a que deux

L'Empereur cependant ne se rebuta point; les Princes sont plus obstinés que les autres hommes. Il laissa le timon de l'Etat à un de ses frères, & partit avec deux favoris en déguisant sa dignité & dominé de l'envie extrême de poursuivre l'objet de ses recherches. Le voila donc traversant la Chine avec ses deux Courtisans. Ils étoient près de la grande muraille, ils apperçoivent de loin une espèce de dongeon sur le sommet d'une montagne. Ils apprennent que c'étoit la demeure d'un Philosophe, TCHING-YANG se félicite aussi-tôt d'avoir atteint le terme de son voiage, ils ne tardent pas à grimper sur la hauteur; une espèce de sauvage s'élançe de sa retraite & court au devant d'eux, en s'écriant. Hommes que venez vous faire ici? Me disputerez vous encore cet azile que les bêtes farouches m'ont cédé? Nouveau motif de curiosité pour l'Empereur, il explique à l'inconnu le sujet de son voyage, lui déclare qu'il cherche par tout un Philosophe; si ce nom, reprend l'étranger, convient à un être qui a le genre humain en horreur, n'allez pas plus loin; vous avez trouvé en moi ce que vous cherchez, personne ne peut détester davantage les hommes, je voudrois qu'ils ne formassent qu'un

qu'un corps, qu'ils n'eussent qu'une vie; que de plaisir je goûterois, à la leur arracher! Depuis vingt ans j'habite ce désert, & tous les jours je me plains au Ciel, de ne pouvoir annéantir la nature humaine; allez, retirés vous, ou je vous perce le cœur de cette flèche qui me sert à tuer les animaux, dont j'entretiens ma triste existence. L'Empereur voulut interroger encore le Sauvage, il se tut; & tomba dans un accès de douleur & de rage. TCHING VANG en eut pitié, il le quitta, laissa couler quelques larmes; cet homme, dit-il, a sans doute éprouvé des malheurs; faut-il qu'il y ait un infortuné dans mon Empire! C'est un être à plaindre, à respecter, c'est un Misantrope affligé, aigri, mais qu'elle différence d'un Philosophe!

13 Ils arrivent à une des Villes les plus renommées de la Chine, on n'y parloit que d'un lettré dont l'étude étoit la morale, & qui avoit donné plusieurs ouvrages dans ce genre, l'Empereur se fait conduire chez OUCI-FOUG, c'étoit le nom du lettré; en effet le Monarque converse avec un Savant de la première classe. Ses sentimens étoient établis sur la saine raison, ils respirôient la sagesse, l'amour de

l'ordre, le respect des loix. TCHING-VANG ne doutoit point qu'il ne toucha au moment heureux de posséder ce phénomène de l'humaine sagesse; cependant la prudence lui fit suspendre son jugement, des informations l'éclairèrent, il aprit qu'OUCI-FOUG, ce célèbre moraliste, ne mettoit point en pratique ses préceptes, qu'il ne faisoit de bien à personne, quoi qu'il fut d'un état opulent. Ah! dit l'Empereur, ce n'est pas encore là ce que je cherche.

Ils firent de nouvelles perquisitions toutes plus infructueuses les unes que les autres. Le Monarque reprenoit avec humeur la route de sa Capitale, il faut donc, disoit-il à ses favoris, que je remonte sur le trône, sans avoir pû découvrir un sage? Oh! sans doute, c'est une espèce d'être qui n'existe point. Les courtisans jouèrent leur rôle. Ils appuyèrent avec complaisance sur le peu de possibilité de cette découverte; & l'on conclut qu'il étoit absurde de s'occuper davantage d'une pareille chimère.

En s'entretenant ainsi, ils entroient dans un Village; à quelques pas dans le fond d'un vallon, on découvroit une maison de peu d'apparence, mais dont la propreté sembloit exciter le desir d'en approcher.

Nos voyageurs rencontrent un Païfan, ils s'informent à qui appartient cet édifice rustique. A un vieux bon homme, répond le villageois, qui est un être affés singulier. On ne sauroit le facher, nous avons beau lui faire des espiégleries, il s'obstine à nous faire du bien; il faut que ce soit une tête affoiblie; d'ailleurs nous le connoissons peu. L'Empereur bien différent de la plupart des hommes, fut empessé de voir ce vieillard ignoré. Il ordonna à ses favoris de l'attendre dans ce réduit champêtre.

Tout annonçoit dans les alentours de cette retraite, la simplicité, la modestie, & la bienfaisance. Des troupeaux païssoient auprès de la maison; il y avoit quelques grands arbres qu'on arrangeoit en berceaux pour que les passagers pussent s'y arrêter & avoir de l'ombrage. L'Empereur trouva à la porte, des pauvres à qui l'on distribuoit du ris; il entre. Un vieillard de soixante & dix ans étoit à genoux, il n'aperçut pas TCHING-VANG. KONG-SUNE, c'est ainsi que s'apelloit le vieillard, adressoit à *Tien* cette prière. „ O Dieu des
 „ Dieux, que de graces j'ai à te rendre?
 „ Tu m'as ôté mon opulence, mes gran-
 „ deurs, tu m'as laissé un morceau de
 „ pain que je partage avec mes frères.

„ Continue à répandre tes bontés sur cet
 „ Empire, veille sur les destinées de nô-
 „ tre auguste Souverain, & que mes en-
 „ fans soient dignes de servir leur maî-
 „ tre & leur patrie, & de t'adresser leurs
 „ hommages. Fais, ô suprême *Tien*, que
 „ je meure dans le sein de ma chère fa-
 „ mille, que je l'embrasse encore en ex-
 „ pirant, & que les autres hommes
 „ m'oublient. „ KONG-SUNE ayant vu
 l'Empereur, se leva avec précipitation, &
 lui demanda quel sujet l'amenoit dans ce
 lieu écarté de la route. Le desir, répon-
 dit TCHING-VANG, de savoir où rési-
 dent la vertu & la sagesse. Ce n'est point
 ici, reprit avec modestie le vieillard, que
 vous trouverés ces deux thrésors, vous
 n'y verrés, généreux étranger, que l'ima-
 ge de la pauvreté: D'ailleurs en quoi
 puis-je vous être utile? Parlez? nous sa-
 tisferons vos besoins autant que le ciel
 nous a permis un plaisir si doux & si
 pur; il présente à l'Empereur ses qua-
 tre enfans qui tous s'honoroient de la
 profession d'agriculteurs, & qui vinrent
 offrir à TCHING-VANG des fleurs & des
 fruits: Après une courte prière à *Tien*,
 on se mit à table, le voyageur mangea
 avec appétit, il ne se lassoit point d'ad-
 mirer la douceur, l'affabilité de KONG-SUNE.

Depuis quand, mon père, lui dit l'étranger, habités vous ces lieux? — Depuis près de quarante ans, j'y vis inconnu, je fais du bien autant que je puis & c'est le peu que je suis en état de faire, qui me rapelle mes malheurs. — Vous avés été malheureux! — Je puis du moins le paroître aux yeux des hommes; mais j'ai obligation à l'adversité. Je lui dois l'attendrissement, la véritable volupté de l'ame. Sans la disgrâce, je n'eusse pas connu mon cœur, je n'aurois pas senti la douceur de plaindre les maux d'autrui. — Qu'entendez vous par la disgrâce? — J'étois un des Ministres de l'Empereur défunt, je fus la victime de la calomnie, mes ennemis prévalurent dans l'esprit de mon maître, on m'ôta mes emplois, mes biens. Du débris de ma fortune j'achetai ce petit champ que vous voyez, je le cultive, je l'arrose de mes sueurs; j'y ai bâti une maison assez grande pour offrir l'hospitalité aux étrangers. — Quoi l'Empereur est mort sans avoir réparé cette injustice! — L'Empereur étoit homme, on l'a trompé, il ne me devoit rien, je n'en bénis pas moins sa mémoire, je prie que toutes les prospérités du ciel soient répandues sur son fils. TCHING-VANG.

repouffoit ses larmes. — Son fils... mon père... il vous aimera. — Ah! je ne dois plus penser à retourner à la Cour, c'est ici que je mourrai & j'exhorte mes enfans à ne pas abandonner cette retraite. Que leurs yeux & leurs cœurs soient toujours fixés sur mon tombeau, & qu'ils mêlent leur cendre avec la mienne, qu'ils se contentent de recueillir les fruits de ce champ, & de pouvoir être utiles... — Mais comment ne jouissez vous point d'une réputation étendue! — C'est encore un bienfait du ciel dont tous les jours je lui rend grâces, qu'elle obscurité n'est pas préférable au nom le plus éclatant? Il faut être sage & homme pour soi. La vertu est toujours payée du peu de bien qu'elle a le bonheur de faire; les habitans du Village prochain prennent quelque-fois plaisir à gâter mes prairies, à rompre mes arbres fruitiers... — Et qu'elle vengeance en tirés vous? — J'ai soin de leurs malades, je nourris leurs pauvres, je les console dans leurs peines. — O homme admirable! — admirable! Je ne fais que mon devoir, c'est à moi d'oublier les fautes des autres, & de me corriger. Et puis, quel est le plus heureux de celui qui offense, ou de celui qui est offensé? Il n'y a qu'à pardonner, on est sûr de

goûter un plaisir interdit à son ennemi.
— TCHING-VANG ne peut retenir ses pleurs. — Vous pleurez, sensible étranger ! L'Empereur l'embrasse J'ai enfin trouvé ce qui faisoit l'objet de mes voyages, adieu, vous me connoîtrez dans peu.

TCHING-VANG revole auprès de ses Courtisans, — je suis à la fin récompensé de mes peines, j'ai découvert ce prodige de l'humanité. — Quoi ! Seigneur. — Vous verrez bientôt un Philosophe dans toute sa vertu. L'Empereur ne fut pas plutôt de retour à PEKIN qu'il ordonna qu'on lui amenat KONG-SUNE & ses quatre enfants. Le Vieillard reçut avec respect le Commandement de l'Empereur, ses enfants fondent en larmes, ils ne doutent point que ce ne soit quelque nouveau coup que les ennemis de leur père s'appêtent à lui porter ; KONG-SUNE leur dit : eh ! mes amis, que craignez-vous ? Jusqu'à présent vous avez vécu vertueux ? Ne vous fera-t-il pas aisé de mourir, je vous en donnerai l'exemple, venez, paraissez à la Cour avec vos instruments d'agriculture, ce sont les marques de dignité que vous opposerez à celles de nos persécuteurs. KONG SUNE & ses enfants conduits à la Ville Impériale paroissent

enfin devant le Souverain avec un ho-
 yau, une bêche &c, ils se prosternent.
 TCHING VANG les fait relever ! mon père,
 dit-il à KONG-SUNE, me reconnoissez-vous ?
 Le Vieillard fixe ses regards & est frappé
 d'étonnement, il veut encore se jeter à
 genoux ; l'Empereur l'embrasse avec bonté ;
 ses Courtisans entrent avec une foule in-
 nombrable de lettrés — Vous voiez s'é-
 cria l'Empereur en s'adressant à toute sa
 Cour, le mortel que j'ai en vain cherché si
 longtemps. Connoissez le *Philosophe*, je ne
 veux plus que KONG-SUNE ait un autre
 nom ; & vous, respectable Vieillard, soiez
 comblé, vous & votre famille de mes bien-
 faits ; je m'efforcerai de réparer les fautes
 de mon père, & le fils se fera gloire
 d'être votre protecteur & votre ami. Oc-
 cupés le rang de mon premier Ministre :
 Je vous ordonne au nom du bien public
 de ne point tromper mes espérances par
 un refus. KONG-SUNE ne répondit à l'Em-
 pereur que par ces larmes délicieuses, la
 seule expression de la reconnoissance. Il
 jouit ainsi que ses enfants d'une faveur
 permanente, & il eut encore la consola-
 tion de pardonner à ses ennemis dont le
 sort lui avoit été abandonné, il fut même
 assez heureux pour leur faire du bien &
 pour les appuyer de son crédit auprès du

généreux TCHING-VANG. Les Chinois, après la mort de l'un & l'autre, leur élevèrent des statues: Celle de l'Empereur n'eut d'autre inscription que ce mot si touchant, *le bienfaiteur*, & l'on mit également, au bas de la statue de KONG-SUNG, ce nom qui a consacré son éloge; *le Philosophe*.





L E P H I L A N T R O P E

III. D I S C O U R S.

À L'AUTEUR de la Lettre à MESSIEURS
DES EDITEURS, dans le Journal d'Oc-
tobre 1767.

Homo sum, nil humani à me alienum puto.

JE suis homme, & ce qui devrait tou-
jours signifier la même chose, ami de
mes semblables; vous ne serez donc pas
étonné que je m'intéresse aussi, au traité
des Délits & des Peines, dont l'au-
teur s'est montré l'avocat de l'humanité.
Aussi n'ai-je pas vu avec indifférence vô-
tre lettre à Messieurs les Editeurs, dans
le Journal d'Octobre dernier, & elle m'a
fait d'autant plus de plaisir, qu'il semble que
la TRADUCTION de la Préface, à la tête
de la Vme Edition du traité &c, qui est
l'ouvrage de mon bon ami, ait contribué
à vous faire publier les réflexions qu'elle
contient.

Cet ami, Monsieur, me prie de vous

faire parvenir quelques remarques sur votre Lettre.

„ J'admire, me dit-il, l'Auteur du *traité des Délits & des Peines*, non que je
 „ croie qu'il ait absolument trouvé la vérité; mais parce qu'il semble, qu'il la
 „ cherche de bonne foi. C'est aussi
 „ par la même raison que j'estime tous ceux
 „ qui en écrivant, ont pour but la même
 „ recherche; &, pût-on tirer de leurs
 „ écrits, les conséquences les plus dangereuses, il ne sera jamais permis de les
 „ insulter. Cette réflexion concourt à
 „ justifier le zèle de nôtre ANONYME,
 „ (c'est de vous, Monsieur, dont il veut parler) „ contre l'envie, en montrant
 „ que, pour *fleurdeliser* l'envieux, il ne
 „ faudroit qu'être convaincu de la bonne
 „ foi de celui qu'il a voulu calomnier,
 „ sans s'informer si en effet la critique a
 „ quelque prise contre lui. Mais, en attendant que les Gouvernemens prennent en considération un abus aussi criant que celui que fronde l'Anonyme, l'envié a, pour sa consolation, les suffrages de tous les gens sensés; & la postérité sera le tribunal désintéressé où l'envieux rendra compte de ses sentimens. Il est vrai que la mort l'aura soustrait à la sévérité de ce tribunal;

„ mais l'infamie dont sa mémoire sera
 „ couverte, servira à éfrayer salutairement
 „ tous ceux qui seroient tentés de l'imi-
 „ ter. L'envie n'est pas le seul en-
 „ nemi de la vérité: *L'orgueil savant*, re-
 „ vêtu du manteau de la modération,
 „ n'en est pas un des moins redoutables ;
 „ & il est d'autant plus à craindre pour
 „ elle, qu'il emprunte ses armes pour la
 „ combattre. Il faut espérer cependant
 „ que ce monstre trouvera sa destruction
 „ dans les progrès de la Philosophie, &
 „ que tous ceux qui se piquent d'être les
 „ Disciples de celle-ci, conviendront enfin
 „ que c'est un amour propre bien mal
 „ entendu, que de préférer la ridicule sa-
 „ tisfaction de se croire infallible, à cel-
 „ le de se rendre utile à l'humanité. Pour-
 „ quoi ces belles paroles, *C'est nous acor-*
 „ *der que de nous combattre* (*), ne sont-
 „ elles pas la devise de tous les membres
 „ de la République des Lettres. Elles

(*) Voyez la Dédicace de L'OFFRANDE AUX
 AUTELS ET A LA PATRIE, de M. I. P. R.,
 mon Compatriote, le modèle des Théologiens,
 malgré les clameurs des Grands dont il a osé
 fronder les vices. Je ne le connois pas parti-
 culièrement; mais ses actions, ses écrits, ses
 discours à moi connus, doivent lui mériter cet
 hommage.

25 sont affurément celle de l'Anonyme. Sa
 25 manière modeste de proposer ses doutes
 25 en est une preuve. Il me permettra
 25 donc de faire quelques réflexions sur sa
 25 Lettre, en attendant que le M. B. veuil-
 25 le lui-même nous donner les éclaircisse-
 25 mens désirés.
 25 Et d'abord, je viens à ce qui me
 25 regarde en propre; je veux dire à la
 25 note de ma traduction qui n'a pas été
 25 trouvée suffisamment claire par l'Ano-
 25 nime. Je crois, comme lui, que le
 25 M. B. en souhaitant qu'on le réfute *d'une*
 25 *manière lumineuse, qui le dispense de remon-*
 25 *ter aux premiers principes, a en vue les*
 25 *critiques qui s'accrochent à un mot ou à*
 25 *quelque phrase détachée.* J'ai dévelo-
 25 pé mes idées là dessus dans une note
 25 à la page 53 du Journal du mois de
 25 Juillet dernier; & je crois en effet que
 25 ce ne seroit pas s'exprimer bien claire-
 25 ment de dire que, *comme dans tout ce que*
 25 *cet Auteur a écrit, il est toujours ques-*
 25 *tion des premiers principes, ceux qui*
 25 *entreprendront de le réfuter doivent sui-*
 25 *vre la même méthode.* Aussi, si l'Ano-
 25 nime jette les yeux sur un errata placé
 25 à la fin du Journal d'Août, il trouvera
 25 que le mot *question* est une faute, &
 25 qu'il y faut substituer le mot *parti.* Alors

» il conviendra avec moi que voir l'en-
 » semble d'un ouvrage, ou partir avec
 » son Auteur des premiers principes est
 » une seule & même chose.

» Il est si vrai que pour relever un
 » Ecrivain il faut voir l'ensemble de son
 » ouvrage, que l'épigraphe même d'un
 » Livre sert à jeter du jour sur le des-
 » sein de son Auteur. L'Auteur du Traité
 » des délits & des peines, voulant pré-
 » venir le reproche qu'on pourroit lui
 » faire de proposer d'abord des change-
 » ments trop difficiles dans le système de
 » la Jurisprudence, a placé au dessous du
 » titre de son ouvrage ces paroles de
 » BACON (*). *En présentant les idées d'une*
 » *réforme difficile, il ne faut pas se flater*
 » *de pouvoir semer & recueillir en même*
 » *tems.*

» Ce n'est que par degrés, & après de
 » pénibles préparations, que les fruits de
 » la terre parviennent à leur point de ma-
 » turité.

» De même le chapitre du Traité des

(*) Voyez l'Épigraphe à la tête de la Vme.
 Edition Italienne. *In rebus quibuscunque diffi-*
cilioribus, non expectandum, ut quis simul,
& sciat, & metat; sed preparatione opus est,
et per gradum maturiscant. Bach. Serm. fid.
 No. 45.

27 délits & des peines intitulé *Des moyens*
 28 *de prévenir les crimes*, peut servir de
 29 commentaire à celui des *Graces*. Le
 30 M. B. voudroit qu'il n'y eût que les
 31 Loix seules qui décernassent la peine des
 32 crimes (ch. III.) Il ne voudroit pas
 33 non plus que les Magistrats fussent les
 34 interprètes de ces Loix (ch. IV) ; &
 35 pour cet effet, il voudroit que les Loix
 36 ne fussent jamais obscures (ch. V.)
 37 Mais nôtre Anonime nous dit que, de
 38 telles Loix ne sont pas un ouvrage hu-
 39 main ; qu'il est des choses que l'homme
 40 ne pouvoit prévoir, & sur lesquelles
 41 par conséquent, il ne lui étoit pas possible
 42 de sanctionner. A cela nôtre Auteur
 43 répond dans le chap. XLI. *Des moyens*
 44 *de prévenir les délits* ; qu'il n'est pas pos-
 45 sible de soumettre les hommes à un ordre
 46 géométrique où il n'y ait ni irrégularité
 47 ni confusion ; que, de-même que la const-
 48 tance & la simplicité des Loix de la na-
 49 ture n'empêchent pas que les Planètes n'é-
 50 prouvent des perturbations dans leurs
 51 mouvements, ainsi les Loix humaines ne
 52 peuvent empêcher qu'il n'y ait quelques
 53 troubles & quelque dérangement dans la
 54 Société, au milieu du nombre infini d'a-
 55 ctions contraires du plaisir & de la
 56 douleur. Il faut donc avouer que des

„ Loix qui devroient être toujours sui-
 „ vies à la Lettre, & que le Juge ne
 „ pourroit jamais expliquer seroient sujet-
 „ tes à des inconvénients ; mais ce seroient
 „ des *inconvénients particuliers* dont on
 „ doit *tenir moins de compte, que des in-*
 „ *convénients généraux* (ch. XXXVIII) ;
 „ & , tenir trop de compte de ces in-
 „ convénients, ce seroit vouloir ôter aux
 „ hommes le feu, parce qu'il cause des in-
 „ cendies, & l'eau, parce qu'on s'y noie.
 „ Je crois, en raisonnant d'après ces prin-
 „ cipes, que le Marquis a raison de dire,
 „ que le PRINCE (*), en faisant grace,
 „ livre la sûreté publique au pouvoir d'un
 „ particulier, & dans un acte privé,
 „ dicté par une bonté aveugle, prononce un
 „ décret général d'impunité ; de vouloir
 „ que les exécuteurs des Loix soient inexo-
 „ rables ; mais que le Législateur soit in-
 „ dulent & humain ; qu'Architecte habile,
 „ il élève l'édifice de la félicité publique,
 „ sur la base de l'amour que tout homme
 „ a pour son être, & qu'il sache faire ré-
 „ sulter le bien général du concours des in-
 „ térêts de chacun ; car alors il ne sera
 „ pas

(*) On trouve le mot *Prince* dans l'original,
 & non celui de *Souverain* qu'a mis le Tra-
 ducteur. Il est essentiel ici de relever cette
 faute.

pas forcé à séparer ensuite par des Loix
 particulières & par des moyens peu réflé-
 chis, le bien de la Société au bien des
 particuliers. Mais ce bien de la So-
 ciété, que l'Anonime appelle l'intérêt
 d'un Etat, est bien moins, selon lui,
 de punir un coupable, que d'opérer sa
 propre durée, l'accroissement de ses ri-
 chesses, l'étendue de son pouvoir, sa pros-
 périté? Je doute que l'exacte observa-
 tion des Loix puisse jamais porter quel-
 que obstacle à la durée d'un Etat; car,
 ou ces Loix sont bonnes ou elles sont
 mauvaises. Si elles sont bonnes il est
 indubitable que l'Etat est intéressé à ce
 qu'elles soient exactement observées, &
 je ne vois pas que l'espérance incertaine
 de l'accroissement des richesses d'un Etat,
 de l'extension de son pouvoir ou de sa
 prospérité (*), puisse jamais contreba-

(*) Je ne veux point examiner ici, si de l'ac-
 croissement des richesses d'un Etat, de l'étendue de
 son pouvoir, de sa prospérité, naît essentiellement
 la félicité du plus grand nombre de ses mem-
 bres, félicité qui est en effet le principe qui
 devoit présider à toute bonne Législation. Cette
 discussion me mèneroit trop loin; & je doute
 fort que nous pussions jamais nous entendre
 avec l'Anonime. Je ferai seulement une remar-
 que; c'est que, si, chez un Peuple que je

lancer un mal inévitable, le mépris des
 Saintes Loix, qui seroit le fruit certain
 de la négligence à les faire observer. Si
 les Loix sont mauvaises, il n'y a pas à
 balancer, il faut les changer. A ceci
 notre Anonime répondra qu'il est des
 choses que l'homme ne pouvoit prévoir,
 par les Loix même les plus sages, &
 sur lesquelles, par conséquent, il ne lui
 étoit pas possible de sanctionner. C'est

connois. ceux qui le gouvernement se fussent moins
 attaché à accorder les richesses & la prospérité,
 qu'à l'exacte observation des Loix, l'Etat ne
 seroit pas à l'heure qu'il est à deux doigts de
 sa ruine. Il y auroit moins de millionnaires ;
 peut être même parmi le Peuple il y auroit
 moins de gens aisés, mais il y auroit plus
 d'heureux en général.

Quelqu'un m'écrivoit immédiatement après
 la rejection du *Plan de Conciliation* proposé à
 la République de Geneve par ses Mediateurs,
 qu'il y avoit tout à craindre que cet Etat n'eût
 perdu pour toujours sa prospérité. Je répon-
 dis que cette crainte ne me tourmentoit pas
 beaucoup, que je redoutois la perte d'un bien
 infiniment plus précieux. Puissent les Gene-
 vois, disois-je, conserver leur liberté, puissent-
 ils en perdant leur splendeur, acquérir cette
 simplicité de mœurs qui va leur devenir si né-
 cessaire, & savoir y allier l'urbanité, fruit de
 leurs jours de prospérité. Ce seroit alors un
 Peuple vraiment police & peut-être le seul.

10 là un inconvénient, je l'avoue; mais il
 20 me semble que c'est ici le cas d'un de
 30 ces *inconvénients particuliers* dont on
 40 doit tenir moins de compte que des in-
 50 *convénients généraux*. Si de nos jours
 60 il y avoit des HORACES, je ne crois pas
 70 que leur courage dût leur mériter l'ab-
 80 solution: Ce seroit aux Loix à punir
 90 l'évèrement les femmes assez peu atta-
 100 chées à leur Patrie pour s'aler à ses
 110 ennemis, & non à de simples particu-
 120 liers à en tirer vengeance. Le Peuple
 130 Romain absolvant un tel parricide n'est
 140 pas un modèle à imiter. BRUTUS,
 150 immolant les enfans à la liberté pour-
 160 roit faire une exception; mais du tems
 170 de BRUTUS, y avoit il des Loix? Ou,
 180 s'il y en avoit, n'étoient-elles pas l'ouvrage
 190 des Tyrans que l'on expulsoit? Etoient-
 200 elles respectables? Et le Peuple avoit-il
 210 sanctionné? La liberté affirmée, le rè-
 220 gne des Loix établi, BRUTUS étoit
 230 punissable; mais si Rome avoit été li-
 240 bre, BRUTUS eût il été BRUTUS?

25 Je dis que, *s'il est des choses que l'hom-*
 26 *me ne pouvoit prévoir*. par les Loix mê-
 27 me les plus sages, & sur lesquelles,
 28 par conséquent, il ne lui étoit pas possi-
 29 ble de sanctionner, c'est un inconvénient

JOURNAL HÉLVÉTIQUE

particulier, dont on doit tenir moins
de compte que des inconvéniens généraux,
& dans le cas dont il est ici question,
cet inconvénient pourroit sur-tout, con-
sister à condamner au dernier supplice un
homme qui, peut être forcé, ou poussé
presque irrésistiblement par les passions,
ou les circonstances, auroit par une ac-
tion unique, encouru cette peine, por-
tée par la Loi, quoique le reste de sa
vie n'eut rien de répréhensible. J'avoue
qu'il seroit désespérant pour les exécuteurs
des Loix d'être obligés de priver
de la vie un tel homme, & voilà un
des grands inconvéniens de la peine de
mort; mais dans le système du M. B.,
où le dernier supplice, ne seroit qu'un
esclavage perpétuel, le mal seroit moins
grand, & le Citoyen même, ainsi victime
de la Loi, mais justifié en quelque
façon sans l'esprit du Public, qui le
distingueroit certainement de ses com-
pagnons, pourroit, s'il avoit de la ver-
tu, trouver une sorte de satisfaction
à être martyr du bien public. Il pourroit
se dire, ce n'est point aux hommes à qui je
dois m'en prendre, c'est aux Loix;
c'est un malheur, mais il faut se sou-

mettre à la nécessité (*); il vaut mieux que je sois ici, quoique je ne l'aie pas mérité par l'intention, que si la société étoit livrée aux inconvéniens terribles de l'impunité. Qui empêcheroit même que ce malheureux vertueux, aimant toujours sa Patrie, ne consentit à lui devenir utile par des découvertes, s'il étoit à même d'en faire?

Il me reste à examiner si, chez une Nation où la Loi, en oubliant de fixer les peines, auroit établi un Tribunal qui continuât de leur intensité, & où un Corps supérieur appelé à faire grace & à recevoir les sentimens de ce Tribunal, auroit paru au Législateur une partie nécessaire dans l'économie politique; si, dis-je, chez cette Nation cet exercice du droit de grace

nom

(*) Un homme ainsi malheureux par nécessité & qui n'auroit à reprocher son infortune à personne, s'en consoleroit plus aisément que tant d'autres dont les maux, quoique presque imaginaires, sont l'ouvrage des hommes. Je crois que le plus grand supplice des malheureux objets de la vindicte publique, est l'idée où ils sont qu'on leur fait souffrir des maux qu'on auroit pu leur éviter. Tous les actes de clémence ou de faveur qu'ils rappellent alors dans leur imagination, sont autant de boureaux qui les tourmentent à l'envi.

20 seroit une désapprobation tacite de la Lé-
 20 gislation? Il n'y a qu'à proposer la ques-
 20 tion pour la résoudre. Se peut-il une
 20 plus mauvaise Législation que celle où
 20 la Loi a oublié de fixer les peines, &
 20 où la vie, l'honneur, les biens, des
 20 Citoyens, sont en quelque façon laissés
 20 à l'arbitre de treize personnes? car,
 20 chez le Peuple dont il est question, ce
 20 Tribunal qui connoit des peines est com-
 20 posé de vingt-cinq membres, & la pré-
 20 ponderance d'une seule voix suffit pour
 20 y décider (sauf le recours à la grace)
 20 le sort d'un homme. Chez une telle
 20 Nation ce droit, la grace n'est il pas
 20 une désapprobation tacite de la Législa-
 20 tion?

20 Mais comment faire des Loix pénales :
 20 Si ces Loix étoient bien équitables, c'est-
 20 à dire, bien proportionnées au dommage
 20 que la société reçoit du Délit, si elles
 20 étoient claires, circonstanciées, universel-
 20 les, qu'elles eussent tout prévu, l'exer-
 20 cice du droit de grace seroit inutile, il
 20 sembleroit même absurde, puisqu'il ten-
 20 droit à détruire ce qui est bien. Mais
 20 de telles Loix ne sont pas un ouvrage
 20 humain. J'avoue que le Législateur en
 20 composant un système de Loix pénales
 20 sur un simple calcul de probabilités ne

29 peut pas tout prévoir, qu'il ne peut
 29 même établir des peines bien proportion-
 29 nées aux délits, bien équitables, pour
 29 toute la durée possible de l'existence
 29 d'une Nation; parceque cette équi-
 29 té, cette proportion est en rapport
 29 avec les tems, les mœurs &c. mais le
 29 Législateur doit-il mourir? Et, s'il ne
 29 meurt pas, les Loix ne sont-elles pas
 29 tous les jours à sa disposition? Si l'ex-
 29 périence lui démontre l'obscurité d'une
 29 Loi, ne peut-il pas la rendre plus claire?
 29 Ne peut-il pas la circonftancier à vo-
 29 lonté? Ne peut il pas la rendre équi-
 29 table en raison des mœurs & de la
 29 forme du Gouvernement? (*) Un Peu-

N 4

(*) Mais dans quel Dédale immense de Loix
 n'allez vous pas vous enfoncer, en admettant
 ce système de *mutations* presque continuelles
 dans la Législation? Je ne vois pas où seroit
 ce Dédale. Je crois au contraire que le Code
 d'une Nation, loin de devenir plus volumineux
 par cette méthode, se resserreroit; parce qu'il
 ne faudroit pas qu'un stupide respect l'attachât
 à des Loix hors d'usage. Celles qu'on auroit
 abrogées, pour y en substituer de plus claires,
 de plus équitables, ou de plus analogues aux
 mœurs du tems, devroient être ensevelies dans
 un éternel oubli. D'ailleurs, à supposer même
 qu'

» ple heureux & sage ne donne-t-il pas
 » de nos jours des exemples presque con-
 » tinuels d'une telle économie dans sa
 » Législation? Chez la Nation dont nous
 » parlons, me dira-t-on, cela ne peut
 » être. Le Peuple est le Législateur;
 » mais, pour ne pas trop donner à une
 » Démocratie, qui pourroit conduire à
 » l'Anarchie, il ne fonctionne que sur les
 » objets pour lesquels sa sanction est re-
 » quise; ce n'est pas lui qui fait les Loix,
 » il ne fait que les approuver. Qui les
 » fait donc ces Loix? Ceux qui les exé-
 » cutent. Et n'est-ce donc pas là, une
 » mauvaise Législation? On n'a pas éra-
 » bli des Loix pénales, parce qu'on a
 » prévu que la constitution s'oposeroit à

que les Loix fussent un peu multipliées, ne fe-
 roit-il pas toujours plus avantageux à une Na-
 tion d'avoir des Loix à soi, que de se voir per-
 pétuellement obligée de consulter d'innombrables
 in folio, pour savoir ce qu'on a pensé ou pra-
 tiqué autrefois chez différents Peuples, dans des
 occasions quelque fois peu semblables à celles qui se
 présentent, & de ne retirer d'autre fruit de
 toutes ces consultations que des doutes & des
 préventions, qui rendent la Jurisprudence pure-
 ment arbitraire, & qui, dans un siècle éclairé
 & avec les peines les plus douces, forcent les
 hommes d'obéir aux Loix les plus barbares &
 les soumettent aux coutumes les plus terribles.

„ ce que l'expérience pût les perfection-
 „ ner. Il a donc falu laisser les peines à
 „ l'arbitre des Juges; mais, comme l'en-
 „ vie, la haine, ou la vengeance, peuvent
 „ faire oublier à ces Juges leur devoir &
 „ leurs sermens, il a falu autoriser le re-
 „ cours à la grace; ce recours à la grace
 „ n'est il donc pas encore ici une désa-
 „ probation tacite de la Législation?

„ J'avoue cependant que ce recours à
 „ la grace tel qu'il se pratique chez cette
 „ Nation, n'est pas celui qu'a en vue
 „ l'Auteur du Traité des délits & des
 „ peines lorsqu'il dit, que le Prince en fai-
 „ sant grace livre la sureté publique au
 „ pouvoir d'un particulier, &, dans un
 „ acte privé, dicté par une bonté aveugle,
 „ prononce un décret general d'impunité.

„ Les actes de grace qu'on y pratique ne
 „ sont pas des actes privés; puisque, com-
 „ me le remarque très bien l'Anonime,
 „ les Sentences de grace sont lues devant
 „ le Peuple avec les mêmes formalités, le
 „ même appareil que les Sentences qui con-
 „ damnent à mort ou à une grave punition
 „ corporelle; ce n'est pas le PRINCE (*)
 „ qui fait grace; mais c'est le SOUVE-
 „ RAIN qui examine s'il y a lieu de faire

(*) Voyez la note à la page 184.

20 grace ; sa bonté est une bonté éclairée ,
 20 & non une bonté aveugle : Mais un Lé-
 20 gislateur obligé d'autoriser ce recours à
 20 la grace , est-il cet *Architecte habile* ,
 20 dont parle le M. B. , qui élève l'édifice
 20 de la félicité publique , sur la base de l'a-
 20 mour que tout homme a pour son être ,
 20 & qui sait faire résulter le bien général
 20 du concours des intérêts de chacun ? Ne
 20 seroit-on pas plutôt fondé à dire de lui ,
 20 qu'après avoir fait des Loix générales ,
 20 par lesquelles il attaque la liberté de
 20 tous les individus ; il est forcé ensuite ,
 20 pour assurer à chacun en particulier
 20 cette liberté , de séparer par des Loix
 20 particulières , & par des moyens peu
 20 réfléchis , le bien de la Société du bien les
 20 particuliers ? Je dis par des moyens peu
 20 réfléchis , car , quand j'accorderois même
 20 que ce droit de recours à la grace , pût
 20 de tems en tems être de quelque utilité
 20 pour le bien public , je ne vois pas
 20 qu'il soit de *grand soulagement* pour la
 20 liberté des Citoyens , puisqu'un point
 20 essentiel de cette liberté est de n'être ja-
 20 mais soumis à l'arbitraire , sur tout dans
 20 les matières criminelles , & que , chez
 20 la Nation dont nous parlons , on y
 20 est absolument soumis ; car son Tribu-
 20 nal de *grace* , est en effet un Tribunal

7 de *grace* & non de *justice*; il n'examine
 20 pas si le Juge a bien jugé, puisque ce-
 30 lui ci peut même refuser la communi-
 40 cation de la Procédure, mais il exami-
 50 ne s'il y a lieu à la *Clémence*; or un
 60 Citoyen n'a pas besoin de clemence; ce
 70 mot est même une injure à sa liberté.
 80 De tout ce que j'ai dit je crois pou-
 90 voir conclure qu'il n'est aucun Peuple
 100 qui, avec une bonne Législation, des
 110 Loix douces & humaines ne puisse se
 120 passer du droit de recours à la grace;
 130 & que, puisque, comme le dit le M. B.
 140 (Ch. XX) le meilleur frein du crime
 150 n'est pas la sévérité de la peine, mais la
 160 certitude d'être puni, on ne doit jamais
 170 porter atteinte à cette certitude, sous
 180 quel prétexte que ce puisse être.



MEMOIRE DE JEAN FABRE

Ci-devant Forçat pour cause de Religion ().*

JE suis né de Parens sans fortune, mais honnêtes & vertueux. FRANÇOIS FABRE mon Père étoit originaire de Ganges, petite Ville des Cevènes. La modicité de

(*) On ne sauroit trop favoir gré aux Auteurs qui nous font connoître ces actions nobles & genereuses, qui doivent servir aux hommes d'exemple & de modèle. Cette réflexion que fait l'Anonime, qui nous a envoyé ce Mémoire, & qu'il applique à M. Fenouillot de Falbair, qui nous a donné l'*Honnête Criminel*, peut s'appliquer à lui même aussi; car si dans le *Dramme* que nous venons de nommer, on n'a pu voir *André* ou l'*Honnête Criminel* sans attendrissement, on n'entendra point sans intérêt M. Fabre lui même, le véritable héros de cette pièce, contant ses propres infortunes, non point telles que le Poète les a arrangées, pour accomoder son sujet au théâtre, mais telles qu'elles lui sont arrivées en effet, & nous nous écrierons volontiers à ce sujet avec l'Anonime; pourquoi faut-il, qu'ayant un si grand nombre de recueils de bons mots, ou d'anecdotes souvent pueriles & insipides, nous n'en ayons point de bonnes actions?

son patrimoine l'obligea de chercher des ressources dans une industrie laborieuse & honorable, il alla s'établir à Nîmes où il entreprit le Commerce des Draperies en gros & en détail. Il s'y maria avec MAGDELAINE FONTON ma Mère dont il eût trois enfans actuellement vivans; mon Frère & ma Sœur qui sont les Aînés firent loin de leur Patrie, des établissemens qui diminuèrent les moyens de mon Père. Je restai seul auprès de mes Parens, je devins l'unique appui, l'unique espérance de ces Vieillards si chers & si respectables pour moi.

L'âge de mon Père, la dureté des tems, le peu de progrès de son Commerce lui avoient fait prendre dès l'an 1743 la résolution de se retirer des affaires, & de vivre sur le petit Capital que son économie l'avoit mis en état de réaliser; plus riche de sa modération, que de son bien effectif.

A peine âgé de 14 ans, je ne pus alors ni soutenir le Commerce de mon Père, ni en former un nouveau. Ce fut seulement en 1752. qu'en Société avec un ami j'entrepris une fabrique de Bas de soye. Je travaillai jusqu'en 1756. avec un succès qui m'en promettoit de plus grands, & je voyois tous les jours se

renouveler & se réaliser en partie les espérances flatteuses qu'ils me faisoient entrevoir.

Le plus affreux désastre vint me les ravir subitement; tout ce que je possédois, tout ce que j'espérois, fut engouti à la fois; la petite fortune de mon Père qu'il m'avoit confiée pour m'aider à soutenir mon Commerce fut même éminemment exposée.

Vers la fin de l'année 1755, on envoyoit régulièrement chaque Dimanche sur le lieu de l'Assemblée des Protestans de Nismes, un Détachement peu nombreux des Troupes de la Garnison de cette Ville, ordinairement commandé par un Sergeant. Ces Troupes loin d'insulter ou de menacer personne, affectoient de rassurer ceux qu'elles rencontroient dans les chemins, & sembloient s'appliquer à inspirer la confiance. On se familiarisa bientôt avec elles; au point qu'un grand nombre de Protestans revenoient à la Ville pêle-mêle avec les Soldats, dans une parfaite sécurité.

Tout à coup le premier jour de l'année 1756, les Troupes eurent ordre d'arrêter quelques uns des plus apparens parmi les hommes qui reviendroient de l'Assemblée; voyant venir le Détachement je quittai

mes amis & fus chercher mon Père que je trouvai sur le chemin avec le Sr. TURGE, & le sort tomba sur nous : J'avois pris la fuite à travers champs en exhortant mes Compagnons à me suivre, & j'étois déjà hors de toute atteinte, mais voyant que l'âge de mon Père, sa frayeur & la difficulté des chemins l'avoient mis dans l'impuissance d'échapper, & qu'il étoit tombé entre les mains des Soldats, je rebrousse chemin, & pénétrant dans leurs rangs, j'en fais sortir mon Père en suppliant le Sergeant qui étoit à la queue de laisser aller ce Vieillard infirme & de m'emmener à sa place. Mon Père tout hors de foi, rentre au milieu des Soldats & s'écrie qu'il ne souffrira point que j'exécute le sacrifice que je veux faire. Je le repousse une seconde fois, mais sans pouvoir obtenir de lui qu'il s'éloigne. Pendant ce combat les Soldats immobiles nous considéroient avec étonnement; l'Officier qui étoit à la tête du Détachement n'avoit pas vu, ou avoit feint de ne pas s'appercevoir de ce qui se passoit à la queue, & avoit continué sa marche de sorte qu'il y avoit quelque distance entre lui & le lieu où se passoit une scène si touchante; alors repoussant une troisième fois mon Père hors des rangs, je m'élan-

cai vers la tête du Détachement, en m'écriant, *que tardés vous, Soldats, marchons.* Je fus suivi par la Troupe qui laissa enfin mon Père en arrière malgré lui.

Je fus conduit aux prisons de la Citadelle de Nismes, & interrogé le lendemain par M. TEMPIE' sub-légué de M. l'Intendant, dans la suite je fus transféré à Montpellier sous l'escorte de deux Bataillons du Régiment de Médoc.

Peu de jours après cet événement, M. le Maréchal DE MIREPOIX vint prendre le commandement de la Province: On persuada à ce Seigneur naturellement bienfaisant, qu'il avoit un moyen sûr d'expulser du Royaume le Ministre PAUL RABAUT, en menaçant les Protestans de Nismes de condamner leurs concitoyens prisonniers selon la rigueur des Ordonnances, & promettant au contraire leur liberté; si le Ministre se soumettoit à s'expatrier. Celui-ci crut voir dans ces conditions l'effet d'un système né dans la Province & dangereux aux Protestans; inflexible à toutes les sollicitations de nos amis, il se fit un devoir d'exposer l'intérêt particulier de deux infortunés pour soutenir l'intérêt général de son Eglise. Il persista dans la résolution de ne pas
quitter

quitter le Pais, & le 12 de Mars je fus condamné aux Galères à vie.

Je fus traduit avec appareil, chargé de chaines aux pieds & aux mains; on nous jetta dans une chaise roulante, où se placa avec nous un Exempt de la Maréchaussée; trois Brigades d'Archers nous conduisoient, un gros détachement du Régiment de TRESNEL en garnison à Montpellier nous servit d'escorte jusqu'à une lieue par delà Nismes; deux Compagnies de Grenadiers du Régiment de VATAN vinrent à notre rencontre à une lieue de cette Ville, & nous accompagnèrent jusqu'à Tarascon au delà du Rhône.

Arrivés à Toulon il falut entrer sur le fatal Vaisseau & prendre l'ignominieux uniforme des scélérats qui l'habitent.

Je n'entreprendrai point de décrire ici la situation de mon ame; le sentiment intime de mon innocence avoit peine à me soutenir contre les dehors affreux du crime dont j'étois environné. J'avois perdu, ma liberté, mon état, ma fortune, tout jusqu'à l'esperance; & ce qui déchiroit plus cruellement mon cœur sensible, j'avois laissé un Père & une Mère livrés aux infirmités de la vieillesse, en proie à la plus amère affliction, exposés même aux atteintes de l'indigence: Pour comble

de douleur, une passion chérie s'étoit allée
 enracinée dans mon ame : Avant mes malheurs
 mon Père avoit attiré auprès de lui une
 jeune parente, qui passa les premières
 années de sa jeunesse dans notre maison ;
 la conformité d'âge, de caractère, d'in-
 clination nous lièrent bientôt par des
 nœuds plus tendres que ceux de la simple
 parenté ; un heureux mariage alloit y
 mettre le sceau, lorsque ma catastrophe
 sembla les déchirer pour jamais. Que de
 liens rompus ! Que de maux à la fois !
 Quel abîme d'infortunes !

Les agitations de mon esprit & de
 mon cœur altérèrent ma santé, je fus
 transporté à l'hôpital où j'ai passé le reste
 de ma captivité ; on m'en fit acheter de
 droit en abandonnant la nourriture que
 le Roi accorde aux Forçats, & il me
 falut vivre des foibles secours que mes
 parens me faisoient parvenir & qu'ils se-
 tranchoient de leur propre subsistance.

Ces infortunés, Vieillards ne cessèrent
 de solliciter, d'employer leurs amis, d'of-
 frir leur bien de se tourner de tous les
 côtés pour obtenir mon rapel mais tout
 fut sourd aux gémissemens de ces mal-
 heureux, accablés de tristesse ; ils tom-
 bèrent l'un & l'autre dans une ma-
 ladie dangereuse qui les mit au bord du

deux ans, & je restai un long espace de
 temps sans recevoir de leurs nouvelles,
 dans l'incertitude de leur sort, plus cruelle
 que tous mes maux.

Enfin mes malheurs parvinrent jusqu'à
 Madame la Duchesse DE FITZ JAMES,
 cette âme généreuse & compatissante en
 fut attendrie, & daigna agir puissamment
 en ma faveur: Dans le même tems, les
 Srs. JOHANNOT Frères, Négocians de Paris-
 fort sur le Mein, avec lesquels j'avois
 été en correspondance à raison de mon
 Commerce, aprirent aussi mes infortunes,
 ils intéressèrent pour moi un Officier Gé-
 néral des Armées du Roi, dont je n'ai
 jamais pu savoir le nom: Ces puissans
 Protecteurs instruisirent M. le Duc DE
 CHOISEUL, l'âme pleine d'humanité de ce
 Ministre fut touchée, les ordres du Roi
 furent expédiés le 13 Mai 1752 & le
 Brevet de ma liberté me fut remis à
 Toulon.

J'étois libre, mais j'étois pauvre, je
 n'avois plus d'établissement, je n'étois
 pas rétabli dans mon honneur ni dans
 mes droits de Citoyen, il m'étoit même
 défendu par mon Brevet d'approcher de
 six lieues la Capitale & la personne du
 Roi; l'état de mes parens, les incertitudes

de ma Cousine, le préjugé qui sembloit s'oposer à notre union, tout étoit pour moi un nouveau sujet d'inquiétude & d'agitation.

J'arrivai enfin dans le sein de ma famille, j'y fus reçu avec les démonstrations de la joye la plus vive & la plus pure; mon respectable Père & ma tendre Mère m'honorèrent de leurs larmes; & j'eus la satisfaction de voir que je pouvois encore espérer de les soutenir par mon travail.

Après avoir présenté mon Brevet à l'Intendance de Montpellier, où il fut enrégistré, je me rendis à Ganges. Ma Cousine avoit constamment rejeté toutes les propositions de mariage qu'on lui avoit faites; les Parens persuadés que mon rapel étoit désormais impossible, l'avoient à force de sollicitations obligée à signer un engagement avec un parti qu'ils trouvoient sortable; mais cette fille honnête & vertueuse lui ayant expliqué naïvement ses sentimens, l'engagea à rompre de bonne grace; ni mes malheurs, ni mon état ne purent suspendre sa résolution, son Père y donna généreusement les mains, & nous fumes unis par des liens indissolubles.

Pendant le tems qui s'écoula avant cette heureuse époque, mon Père qui faisoit son séjour ordinaire à Nismes, ne crai-

gnoit point de s'exposer malgré les infir-
 mités de son âge, à des courses pénibles
 pour me venir voir fréquemment à Gan-
 ges, ou je m'étois fixé pour y vivre avec
 plus d'économie; la mort le surprit dans
 un de ses voyages; j'appris qu'il étoit tom-
 bé malade à St. Hipolyte, j'y accourus
 sur le champ, & si j'eus le malheur de
 le perdre j'eus au moins la satisfaction de
 lui rendre, pendant deux mois que dura
 sa maladie, les derniers devoirs de la
 piété filiale. C'est dans ces tristes circon-
 stances que j'ai le mieux senti le prix de
 la liberté que j'ai recouvrée. Mon Epou-
 se m'a donné deux enfans, un fils & une
 fille; obligé de les entretenir de mon in-
 dustrie, j'ai entrepris de nouveau une fa-
 brique de bas de soye, mais dénué de fa-
 cultés, après sept années d'esclavage, on
 sent combien elle doit être modique & in-
 suffisante pour élever ma famille. Je ne
 puis donner à mes enfans d'autre éduca-
 tion que celle de l'exemple; mais j'ai pour
 ressource l'amour du travail & la protec-
 tion des ames nobles & sensibles, qui ont
 appris mes malheurs, & en ont été tou-
 chées, j'ai pour consolation l'honneur & le
 sentiment d'une bonne conscience.

de douleur, une passion chérie s'étoit allée
 enracinée dans mon âme : Avant mes malheurs
 mon Père avoit attiré auprès de lui une
 jeune parente, qui passa les premières
 années de sa jeunesse dans notre maison ;
 la conformité d'âge, de caractère, d'in-
 clination nous lièrent bientôt par des
 liens plus tendres que ceux de la simple
 parenté ; un heureux mariage alloit y
 mettre le sceau, lorsque ma catastrophe
 sembla les déchirer pour jamais : Que de
 liens rompus ! Que de maux à la fois !
 Quel abîme d'infortunes !

Les agitations de mon esprit & de
 mon cœur altérèrent ma santé, je fus
 transporté à l'hôpital où j'ai passé la reste
 de ma captivité ; on m'en fit acheter de
 droit en abandonnant la nourriture que
 le Roi accorde aux Forçats, & il me
 falut vivre des foibles secours que mes
 parens me faisoient parvenir, & qu'ils re-
 tranchoient de leur propre subsistance.

Ces infortunés Vieillards ne cessèrent
 de solliciter, d'employer leurs amis, d'of-
 frir leur bien de se tourner de tous les
 côtés pour obtenir mon rapel, mais tout
 fut sourd aux gémissemens de ces mal-
 heureux, accablés de tristesse ; ils tom-
 bèrent l'un & l'autre dans une ma-
 ladie dangereuse qui les mit au bord du

subit, & je restai un long espace de
 temps sans recevoir de leurs nouvelles,
 dans l'incertitude de leur sort, plus cruelle
 que tous mes maux.

Enfin mes malheurs parvinrent jusqu'à
 Madame la Duchesse DE FITZ JAMES,
 cette âme généreuse & compatissante en
 fut attendrie, & daigna agir puissamment
 en ma faveur : Dans le même tems, les
 Srs. JOHANNOT Frères, Négocians de Fran-
 fort sur le Mein, avec lesquels j'avois
 été en correspondance à raison de mon
 Commerce, apprirent aussi mes infortunes,
 ils intéressèrent pour moi un Officier Gé-
 néral des Armées du Roi, dont je n'ai
 jamais pu savoir le nom : Ces puissans
 Protecteurs instruisirent M. le Duc de
 CHOISEUL, l'ame pleine d'humanité de ce
 Ministre fut touchée, les ordres du Roi
 furent expédiés le 13 Mai 1762 & le 22
 le Brevet de ma liberté me fut remis à
 Toulon.

J'étois libre, mais j'étois pauvre, je
 n'avois plus d'établissement, je n'étois
 pas rétabli dans mon honneur ni dans
 mes droits de Citoyen, il m'étoit même
 défendu par mon Brevet d'approcher de
 six lieues la Capitale & la personne du
 Roi, l'état de mes parens, les sentimens

de ma Cousine, le préjugé qui sembloit s'opposer à notre union, tout étoit pour moi un nouveau sujet d'inquiétude & d'agitation.

J'arrivai enfin dans le sein de ma famille, j'y fus reçu avec les démonstrations de la joye la plus vive & la plus pure; mon respectable Père & ma tendre Mère m'honorèrent de leurs larmes; & j'eus la satisfaction de voir que je pouvois encore espérer de les soutenir par mon travail.

Après avoir présenté mon Brevet à l'Université de Montpellier, où il fut enrégistré, je me rendis à Ganges. Ma Cousine avoit constamment rejeté toutes les propositions de mariage qu'on lui avoit faites; les Parens persuadés que mon rapel étoit désormais impossible, l'avoient à force de sollicitations obligée à signer un engagement avec un parti qu'ils trouvoient sortable; mais cette fille honnête & vertueuse lui ayant expliqué naïvement ses sentimens, l'engagea à rompre de bonne grace; ni mes malheurs, ni mon état ne purent suspendre sa résolution, son Père y donna généralement les mains, & nous fumes unis par des liens indissolubles.

Pendant le tems qui s'écoula avant cette heureuse époque, mon Père qui faisoit son séjour ordinaire à Nismes, ne crai-

gnoit point de s'exposer malgré les infirmités de son âge, à des courses pénibles pour me venir voir fréquemment à Ganges, ou je m'étois fixé pour y vivre avec plus d'économie; la mort le surprit dans un de ses voyages; j'appris qu'il étoit tombé malade à St. Hipolyte, j'y accourus sur le champ, & si j'eus le malheur de le perdre j'eus au moins la satisfaction de lui rendre, pendant deux mois que dura sa maladie, les derniers devoirs de la piété filiale. C'est dans ces tristes circonstances que j'ai le mieux senti le prix de la liberté que j'ai recouvrée. Mon Epouse m'a donné deux enfans, un fils & une fille; obligé de les entretenir de mon industrie, j'ai entrepris de nouveau une fabrique de bas de soye, mais dénué de facultés, après sept années d'esclavage, on sent combien elle doit être modique & insuffisante pour élever ma famille. Je ne puis donner à mes enfans d'autre éducation que celle de l'exemple; mais j'ai pour ressource l'amour du travail & la protection des ames nobles & sensibles, qui ont appris mes malheurs, & en ont été touchées, j'ai pour consolation l'honneur & le sentiment d'une bonne conscience.

ANNONCES DE LIVRES

ET

AVIS DIVERS.

Avis au Peuple sur son premier besoin, ou petits Traités économiques par l'Auteur des Ephémérides du Citoyen, premier Traité sur le Commerce des bleds, brochure de 152 pages; prix 12 s. A Amsterdam; & se trouve à Paris, chez HOCHEREAU Libraire au Palais; DESAINTE rue du Foin St. Jacques; LACOMBE, quai de Conti 1768. Cette brochure renferme trois objets également importants, 1^o. un petit Traité sur l'entière & parfaite liberté du Commerce des grains; dont le but est d'empêcher, s'il est possible, le public de se méprendre sur ses véritables intérêts.

2^o. Un semblable Traité des Farines, très capable de réparer le malheur d'une mauvaise récolte, puisqu'il est vrai que dans plusieurs Provinces on perd réellement

par une mauvaise mouture, une grande partie de la bonne farine: Donner par une nouvelle méthode le moyen d'éviter cette perte, c'est mettre le pauvre Peuple au pair d'une bonne récolte. 3^o. Un Traité du pain. S'il résulte de cette troisième partie que dans la plupart des Villes le pain se vend trop cher, & qu'on doit au Peuple la justice de le remettre en une proportion plus régulière avec le prix du bled; il résultera de la seconde, en faveur des Marchands, qu'ils pourront tirer d'une mesure de bled une plus grande quantité de très bon pain, par la mouture économique, qu'on leur propose.

Le patriotisme, la Religion, l'amour des hommes ont dicté cet ouvrage, & c'est par ces motifs si puissans que l'Auteur conjure ses Lecteurs de le communiquer de le répandre, si après l'avoir lu avec attention, ils le jugent bon, & utile. On en trouvera un grand nombre chez les Libraires indiqués.

EXPOSE succinct des travaux de M. HARRISON & LE ROI dans la recherche des longitudes en mer. Et des épreuves faites de leurs ouvrages par M. ROY. Hor-

loger du Roi. A Paris, chez NYON, quai
des Augustins; JOMBERT rue Dauphine;
PRAULT, quai de Gèvres 1768. „ Ce pro-
„ blème fameux des Longitudes consiste,
„ comme on fait, à connoître en mer la
„ différence de l'heure qu'il est dans l'en-
droit où l'on se trouve, à l'heure qu'on
„ compte alors dans un lieu donné, à
„ Londres ou à Calais par exemple. „

Ce Mémoire clair & précis, & l'inven-
tion ingénieuse de la montre marine de
M. LE ROI, serviront à répandre beau-
coup de jour sur cette question si intéres-
sante pour la navigation & le Commerce.

LAIS & PHRINE, Poème en quatre chants.
A Londres; & se trouve à Paris, chez
PANCKOUKE Libraire, rue de la Comédie
Françoise; DELALAIN, rue St. Jacques; &
à Orléans chez COURET de Villeneuve.

Je chante la douleur amère
Non de l'amour ni de sa mère,
Mais d'une brune à l'œil fripon,
Qui de LAIS eut le surnom,
Pour avoir, selon la critique,
Eut l'ame un peu trop sympathique,
Raconte quel malheur affreux
Rendit ses beaux jours ténébreux;

Tot donc ce siècle est idolatre,
 Mule perienne & colandre
 Regards sur mes vers passagers
 Les feux-divins Et menjagers
 Sois comme la moulle legere,
 Qui pèrille dans la fougere,
 O tel qu'un Zephyr exbatant,
 Spr les eaux, jon soufle cadalant.

On peut juger par ce début du sujet
 du Poëme, & des talens du Poëte.

HISTOIRE de la petite vérole, avec les
 moyens d'en préserver les enfans, & d'en
 arrêter la contagion en France; suivie d'u-
 ne Traduction Française du Traité de la pe-
 tite vérole, de Rhazes sur la dernière édi-
 tion de Londres, Arabe & Latine.

Jam satis terris, &c. HORAT Od. II.

Par M. J. J. PAULET, Docteur en
 Médecine de la Faculté de Montpellier, 2
 vol. in 12. A Paris, chez GANEAU,
 rue St. Séverin, près l'Eglise 1768, avec
 approbation & privilège du Roi. Depuis
 que la petite vérole est devenue une
 affaire de parti, & qu'elle occupe toute
 l'Europe, où elle est un fléau destructeur;
 depuis que l'on dispute sur les moyens de
 prévenir cette cruelle maladie ou de l'affoi-

blir; on ne pouvoit rendre un plus grand service au public que d'en publier l'Histoire. La science des faits est celle qui éclaire les autres sciences, c'est elle qui détruit les préjugés, qui combat les abus, & qui fait triompher la vérité en la faisant connoître. On démontre dans cet ouvrage l'absurdité du systême qui établit que la petite verole est un mal inné; on prouve que cette maladie étoit inconnue des anciens, on fait voir son origine, sa marche & ses irruptions funestes en Amérique & dans les autres parties du monde. L'Histoire de l'innoculation, la nature & les ravages de ce fléau, les spécifiques & les préservatifs proposés par les Auteurs, & les moyens de faire cesser la petite verole en France; telles sont les questions importantes discutées dans le premier volume. On traite dans le second, de la cure de cette maladie; enfin on rapporte le traité de Rhases sur la petite verole & la rougeole. Ce Livre utile sera recherché par ceux qui s'intéressent à l'humanité, & à l'art de guérir.

DES Loix Civiles, relativement à la propriété des biens: Ouvrage traduit de l'Italien, par M. S. D. C.; augmenté de

quelques Remarques par M. DE FELICE
Yverdon. 1768. On en trouve des Exem-
plaires chez les Editeurs de ce Journal &
chez SAMUEL FAUCHE Libraire à Neuchâ-
tel. Cet ouvrage peut servir de pendant
à l'excellent Traité des Délits & des Pen-
nes, qui a été si généralement goûté.

CONSOLATIONS raisonnables & reli-
gieuses par M. FORMEY. Yverdon 1768
& se trouve chez les Editeurs de ce Jour-
nal & chez SAMUEL FAUCHE Libraire à
Neuchâtel. M. FORMEY à qui nous de-
avons le Philosophe Chrétien, rend un ser-
vice réel aux familles, en leur donnant
encore un ouvrage du même genre, qui
nous a d'ailleurs paru très bien remplir
son but.

VOYAGES d'un Philosophe, ou Obser-
uations sur les mœurs & les arts des Peuples
de l'Afrique, de l'Asie & de l'Amérique.
Yverdon 1768, & se trouve chez les Edi-
teurs de ce Journal & chez SAMUEL
FAUCHE Libraire à Neuchâtel. Cet ou-
vrage intéressant par son sujet, l'est da-
vantage encore par la manière dont il est
traité; l'Auteur dans un très court écrit

présente à ses lecteurs un très grand nombre d'objets divers, qu'il paroîtroit ne pouvoir faire qu'effleurer & qu'il approfondit souvent, en ne s'occupant que de ce qu'ils ont d'essentiel.

2.

LES MOISSONNEURS, Comédie en trois Actes & en vers, mêlée d'Airiettes, représentée pour la première fois par les Comédiens Italiens Ordinaires du Roi, le 27 Janvier 1768. Par M. FAVART: La Musique est de M. DUNI. Chez la Veuve DUCHESNE, Libraire, rue St. Jacques, prix 30 sols. Comme le sujet de ceste comédie, n'est que l'histoire de RUTH, mise en action, presque sans changement, nous devons nous borner à en faire connoître ici quelques détails.

GENEVOTTE belle-mère de ROSINE, chante dans sa cabanne en filant la quenouille à la lueur d'une lampe:

- » Le temps passe, passe, passe,
- » Comme ce fil entre mes doigts,
- » Il faut en remplir l'espace;
- » Il est à nous avant qu'aux Rois
- » Que j'étois digne d'envie
- » Quand je possédois mon Epoux!
- » Mais le bonheur de la vie
- » Trop souvent s'éloigne de nous.

- » Notre courte passagère
 » Préfiroit allez l'emploi des jours;
 » C'est le seul bien qu'on peut faire
 » Qui les rend trop longs ou trop courts.

ROSINE mesure le produit des épis
 qu'elle a glanés. GENEVOTTE la con-
 sidérant s'écrie :

- » Le pauvre enfant ! ah ! quel état affreux ?
 » Ma Fille, tu n'étois pas née
 » Pour passer avec moi des jours si douloureux.

R O S I N E.

- » Ah ! j'ai pris mon parti, ma Mère, tendre Mère ?
 » Si mon travail cessoit vous seriez dans les pleurs.
 » Je vous verrois souffrir l'affront de la misère,
 » Mes fatigues ont des douceurs.

G E N E V O T T E.

- » Rosine... je voudrois t'appeller Melincour,
 » C'étoit le nom de ton malheureux Père.
 » Tu perdis ta Mère en recevant le jour.

R O S I N E.

- » Ah ! comme je l'aurois aimée !
 » Mais vous la remplacez, vous êtes dans mon
 » cœur, &c.

GENEVOTTE.

- „ Je te connois une ressource encor,
 „ Meincour & Monsieur Candor
 „ Etoit cousins germains, va le trouver, ma

ROSINE.

- „ Monsieur Candor a l'ame bienfaisante,
 „ Tout le Village aime à le publier;
 „ Mais si nous lui disions que je suis sa parente,
 „ Il pourroit s'en humilier.

Telle est l'exposition pleine de sentiment & d'action qui annonce le sujet de ce Drame, qui établit les caractères des principaux personnages, & qui commence à exciter la curiosité & à intéresser. CANDOR paroît au milieu d'une troupe de Monnoisseurs. Il développe son caractère humain & bienfaisant. On apperçoit déjà son attention pour la jeune ROSINE.

Arrive DOLIVAL, neveu de CANDOR, petit-Maitre, dans l'âge des passions, aimant la dépense, la chasse & les plaisirs bruyans. Il fronde les goûts de son oncle qui lui répond:

- „ Mon cher Neveu, je te plains & je t'aime,
 „ Mais j'ai pitié de tes plaisirs;
 „ Plus délicat que toi, je jouis de moi-même;
 „ Le calme de mes jours vaut mieux que tes desir

DOLIVAL appercevant ROSINE sent la passion renaitre, il tache de séduire ROSINE ; leur entretien commence le second Acte par ce Duo :

ROSINE. DOLIVAL.

Ah! laissez moi de grace ; Restez, de grace ;
 Je n'en ai pas le temps ; Vous devez être lassé...
 Les filles du Village. Ce n'est pas à votre âge
 Avant moi vont glaner. Qu'on s'occupe à glaner :
 Vous pouvez moissonner.

GENEVOTTE vient à propos pour débarrasser ROSINE des poursuites de son Amant, qui n'ayant pu réussir par ses promesses, essaie de la séduire par ses présents. Cependant CANDOR s'informer plus particulièrement de l'état de ROSINE. L'heure du dîner des Moissonneurs rassemble ; CANDOR leur dit :

« Allons mes chers Enfants, venez m'environner ;
 C'est votre aïni qui vous rassemble ;
 L'honneur vous appelle au dîner ;
 Nous allons manger ensemble.
 Pour travailler de meilleur cœur
 Reprenez des forces nouvelles, &c.

La joie pétille dans ce repas champêtre :
 CANDOR chante :

Le calme de mon cœur...

LE JOURNAL HELVÉTIQUE

- 1. Honneur, honneur
- 2. Au honneur.
- 3. De l'indigence.
- 4. Consolateur.
- 5. De l'abon lance
- 6. Il est l'auteur
- 7. Pour l'opulence;
- 8. Pour la grandeur,
- 9. Point de bonheur
- 10. Sans laboureur.

Dans le troisieme Acte la passion d'Amour de DOLIVAL éclate, la tendresse de CANDOR pour ROSINE se fait sentir; l'indignation de ROSINE pour CANDOR se manifeste. Le développement, la marche de ces contrastes de ces divers sentimens intéressent le spectateur dans des scènes charmantes, conduites avec beaucoup d'art. DOMINA s'est rendu indigne de son amant en ayant voulu la déshonorer, par un enlèvement. Il offre de réparer cet affront, en lui donnant la main; mais ROSINE indignée, la refuse. CANDOR, laisse alors en vain son penchant pour ROSINE, qui le repousse par son trouble, & par son emparement. Cette pièce a le mérite de réunir des détails comiques, de spectacles de l'intérêt, & une morale touchante. Elle est terminée par un Vaudeville, très-agréable. La Comédie des Meffouzeurs, a eu le succès

~~ROMAN~~ ~~1767~~ ~~1767~~

succès le plus grand & le mieux mérité. Elle plairoit indépendamment de la Musique; mais l'art excellent de M. DUNI lui donne encore de nouveaux charmes. Ce Drame est dédié à M. le Duc de CHOISEUL D'AMBOISE; hommage bien dû au protecteur & au bienfaiteur de l'humanité, des Arts & des talens.

LES *fausses infidélités*, jolie pièce en un acte & en vers, ont un grand succès. Cette Comédie toute faite de deux caractères d'honnêtes, bien contrastés & bien peints, qui sont rendus admirablement par les Srs BECCOURT & MOLES. Le Sr BECCOURT est tranquille, raffiné, sensé, (représenté par le Sr. BECCOURT) ne voit dans toutes les apparences que ce qu'on lui a coutumé de décrire; éclairé par la raison, lui fait voir l'autre, que le Sr. MOLES représente, ombrageux, jaloux, pétulant, prend tout sur son compte & ne voit rien qu'à travers le voile du soupçon. Ils ont chacun une amante, & leurs belles, DORIMENE & ANGLIQUE, sont deux cousines, dont les caractères moins marqués, ont pour tout toute l'expression qu'il faut pour faire sortir ceux de leurs amans. L'une vit & enjouée, avec assez de finesse, l'autre

tre, tendre, douce, ingénue : On conçoit que, pour le contraste, la première est l'amante du Marquis, & l'autre celle du Chevalier. Un Richard, appelé MONDOR, (le Sr. PREVILLE remplit ce rôle) qui se porte pour homme à bonnes fortunes, vient se mettre entre ces amans. Il jette l'hameçon aux deux cousines, & entreprend de faire deux infidèles à la fois. Elles reçoivent séparément chacune une tendre requête de MONDOR, & pour s'amuser de l'aventure, elles prennent le parti d'y répondre. Elles sont surprises par leurs amans écrivant leurs Lettres, & cet incident qui n'altère point l'amour tranquille du Marquis, donne beaucoup de jeu aux inquiétudes du Chevalier. MONDOR, à la réception des deux Lettres, n'a rien de plus pressé que de s'en faire honneur. Il confie au Marquis celle d'ANGÉLIQUE, & celle de DORIMÈNE au Chevalier. Cette double confiance produit une scène excellente entre ces amans. Cependant le Marquis ne prend pas le change ; il comprend que les deux cousines s'amusent, & concerte avec le Chevalier pour les payer de la même monnoye. Il affecte pour son compte un dégagement qui pique beaucoup DORIMÈNE, & pour désespérer ANGÉLIQUE, il feint que le

Chevalier s'est de sa vengeance d'une injustice par une autre, en retournant à JOLIE. Le Chevalier qui ne peut tenir contre la douceur d'ANGÉLIQUE, vivement touché de son inconstance, abrège les explications, on le précipitant à ses pieds. DORINE ne se doute de sa feinte, pardonne aisément au Marquis de savoir mieux tromper qu'elle, & MONDOR qui survient, le console en attendant de l'himen ce que sa mort lui refuse.

Sur l'organe de l'ouie des Poissons, par M. PÉTRUS CAMPER, Professeur en Médecine dans l'Université de Groningue. M. l'Abbé NOUVELET avoit prouvé par l'expérience, dans son Mémoire de 1743 que l'eau peut transmettre le son; ce qui devoit faire pressumer que les Poissons en reçoivent l'impression; cependant l'organe de l'ouie de ces animaux qui n'est point apparent, n'est point admis par tous les Naturalistes & Anatomistes; il s'en est trouvé même qui en ont nié l'existence; & ceux qui l'ont admis & reconnu ne le connoissent qu'imparfaitement. M. CAMPER s'est proposé de trouver cet organe & de démon-

LE JOURNAL HELVÉTIQUE

- 1. Honneur, nonne
- 2. Au nonne
- 3. De l'indigne
- 4. Consolateur
- 5. De l'abon lance
- 6. Il est l'auteur
- 7. Pour l'opulence
- 8. Pour la grandeur
- 9. Point de bonheur
- 10. Sans laboureur.

Dans le troisième Acte la passion d'André de DOLIVAL éclate, la tendresse de CANDOR pour ROSINE se fait sentir; l'indignation de ROSINE pour CANDOR se manifeste par le développement, la marche & le contraste de ces divers sentimens intéressent le spectateur dans des scènes charmantes, conduites avec beaucoup d'art. DOLIVAL s'est rendu indigne de son amante en ayant voulu la déshonorer par un enlèvement. Il offre de réparer cet affront en lui donnant la main; mais ROSINE indignée le refuse. CANDOR laisse alors en vain son penchant pour ROSINE, qui l'approuve par son trouble, & par son empressement. Cette pièce a le mérite de réunir des détails comiques, du spectacle de l'intérêt & une morale touchante. Elle est terminée par un Vaudeville très agréable. La Comédie de Meissonnier a eu de succès

~~REPERTOIRE~~ 317

succès le plus grand & le mieux mérité. Elle plairoit indépendamment de la Musique; mais l'art excellent de M. DUNI lui donne encore de nouveaux charmes. Ce Drame est dédié à M. le Duc de CHOISEUL D'AMBOISE; hommage bien dû au protecteur & au bienfaiteur de l'humanité, des Arts & des talens.

LES fausses infidélités, jolie pièce en un acte & en vers, ont un grand succès. Cette Comédie toute presque toute faite de deux caractères, d'amoureux, bien caractérisés & bien peints, qui sont rendus admirablement par les Srs BELCOURT, & MOLLE. L'un tranquille, raffiné, sensé, (représenté par le Sr. BELCOURT) ne voit dans toutes les apparences que ce qu'un intérêt délicat, éclairé par la raison, lui fait voir. L'autre, que le Sr. MOLLE représente, ombrageux, jaloux, pétulant, prend pour sur-tout & ne voit rien qu'à travers le voile du soupçon. Ils ont chacun une amante, & leurs belles, DORMINE & ANGLIQUE, sont deux cousines, dont les caractères moins marqués, ont pour tout toute l'expression qu'il faut pour faire sortir ceux de leurs amans. L'une vive & enjouée, avec assez de finesse, l'autre

tré, tendre, douce, ingénue : On conçoit que, pour le contraste, la première est l'amante du Marquis, & l'autre celle du Chevalier. Un Richard, appelé MONDOR, (le Sr. PRÉVILLE remplit ce rôle) qui se porte pour homme à bonnes fortunes, vient se mettre entre ces amans. Il jette l'hameçon aux deux cousines, & entreprend de faire deux infidèles à la fois. Elles reçoivent séparément chacune une tendre requête de MONDOR, & pour s'amuser de l'aventure, elles prennent le parti d'y répondre. Elles sont surprises par leurs amans écrivain leurs Lettres, & cet incident qui n'altère point l'amour tranquille du Marquis, donne beaucoup de jeu aux inquiétudes du Chevalier. MONDOR, à la réception des deux Lettres n'a rien de plus pressé que de s'en faire honneur. Il confie au Marquis celle d'ANGÉLIQUE, & celle de DORIMÈNE au Chevalier. Cette double confiance produit une scène excellente entre ces amans. Cependant le Marquis ne prend pas le change ; il comprend que les deux cousines s'amuse, & concerte avec le Chevalier pour les payer de la même monnoye. Il affecte pour son compte un dégagement qui pique beaucoup DORIMÈNE, & peut désespérer ANGÉLIQUE, il feint que le

Chevalier s'en de va venge d'une infidélité
 par une autre, en retournant à son
 Le Chevalier qui ne peut tenir contre la
 douleur d'ANSELME, vivement touché
 de son inconstance, abrège les explications,
 on le précipitant à ses pieds. DORIME
 ne, drape de sa feinte, pardonne aisément
 au Marquis de s'avoir mieux trompé
 qu'elle, & MONDON qui survient, se con
 sole en attendant de Phimen ce que sa
 moult lui refuse.

Sur l'organe de l'ouïe des Poissons par M.
 PÉTRUS CAMPER, Professeur en Médecine dans
 l'Université de Groningue. M. l'Abbé NOU
 LES l'avoit prouvé par l'expérience, dans
 son Mémoire de 1743 que l'eau peut trans
 mettre le son, ce qui devoit faire présu
 mer que les Poissons en reçoivent l'im
 pression; cependant l'organe de l'ouïe de
 ces animaux qui n'est point apparent, n'a
 point été admis par tous les Naturalistes
 & Anatomistes, il s'en est trouvé même
 qui en ont nié l'existence, & ceux qui
 l'ont admis & reconnu ne le connoissent
 qu'imparfaitement. M. CAMPER s'est pro
 posé de trouver cet organe & de démon

soit d'une surface, remplis un verre de gelée de Corne de cerf, & qu'on place au milieu de cette gelée un corps solide qui y soit librement, et appuyant un doigt sur un des côtés de ce verre, & lui donnant une légère percussion, du côté opposé, le doigt qui touche le verre reçoit la percussion qu'occasionne le mouvement du corps solide, presque aussi distinctement que s'il en étoit frappé immédiatement, quoiqu'il y ait de la gelée interposée entre ce corps solide & le doigt qui en reçoit l'impression.

Experiences sur les fleurs de Millepertuis. Le Millepertuis, *hypericum vulgare*, est une plante fort commune qui se plaît surtout dans les terrains incultes, le long des bois, & tout le monde sait que les fleurs de cette plante étant pilées, donnent un suc rouge comme du sang, quoique les fleurs soient de couleur jaune. Cette propriété singulière a attiré l'attention du P. Correa, dont nous avons déjà plusieurs bonnes observations, & lui ayant fait conjecturer qu'on pourroit retirer de cette plante quelque utilité pour les teintures,

que que Pélement que les poissons habitent
 est capable de leur transmettre le son. Cet
 habile Anatomiste distingue d'abord les
 osacées, qui sont des espèces d'Amphibies,
 de tous les autres poissons; ils ont
 l'organe de l'ouïe à peu près semblable à
 celui des animaux terrestres. Mais on n'en
 parle point dans son Mémoire. Des recherches
 se sont portées sur les poissons
 proprement dits. Par l'anatomie très
 exacte qu'il a faite de plusieurs de ces
 espèces, il a trouvé que l'oreille extérieure,
 le canal auditif, & le tambour, qui sont
 si nécessaires aux animaux terrestres &
 amphibies, manquent aux poissons qui
 vivent que dans l'eau & auxquels ces or-
 ganes seroient inutiles ou même nuisibles.
 Mais ils ont les organes intérieurs, à
 voir les trois canaux demi-circulaires,
 cartilagineux, & creux en dedans, avec
 une bourse élastique, qui contient un
 peu d'oslets fort mobiles, flottans dans
 une gelée plus ou moins épaisse & visqueuse
 adhérens aux parties voisines, & s'agitent
 tant qu'il est nécessaire pour la
 nutrition de ces oslets.

Cette organisation est commune aux poissons
 pour recevoir l'impression de son, ou de
 quelque autre espèce de percussion qu'il oc-
 casionne. M. CAMPER fait observer à ce

soient prises si l'on en a pris un verre de gelée de corne de cerf, & qu'on place au milieu de cette gelée un corps solide qui y flotte librement, en appuyant un doigt sur un des côtés de ce verre, & lui donnant une légère percussion du côté opposé au doigt qui touche le verre reçoit la percussion qu'occasionne le mouvement du corps solide, presque aussi distinctement que s'il en étoit frappé immédiatement, quoiqu'il y ait de la gelée interposée entre ce corps solide & le doigt qui en reçoit l'impression.

Experiences sur les fleurs de Millepertuis.
 Le Millepertuis, *hypericum vulgare*, est une plante fort commune qui se plaît surtout dans les terrains incultes, le long des bois, & tout le monde sait que les fleurs de cette plante étant pilées, donnent un suc rouge comme du sang, quoique les fleurs soient de couleur jaune. Cette propriété sangulière a attiré l'attention du P. CORNE, dont nous avons déjà plusieurs bonnes observations, & lui ayant fait conjecturer qu'on pourroit retirer de cette plante quelque utilité pour les teintures,

il en a fait l'expérience sur la soie, la laine, le coton & le fil.

Après avoir disposé ces matières à recevoir la teinture, en les faisant bouillir pendant un quart d'heure dans une dissolution d'alun de roche, & les avoir lavées avec de l'eau fraîche, & ensuite égouttées, il a fait une décoction de 2 onces sept gros de fleurs de Mille-pertuis fraîches dans deux tiers de pinte d'eau de Seine. Cette décoction étoit d'un beau rouge, & il y avoit lieu de penser que les matières prendroient cette couleur; au bout de vingt minutes d'ébullition il les trouva imprégnées de couleur jaune. Le P. COTTE garde depuis deux ans une bouteille de la même décoction dont les parois sont aujourd'hui imprégnées de jaune, mais la liqueur conserve toujours sa couleur rouge. Cette propriété est précisément opposée à celles qu'ont les fleurs avant la décoction, puisqu'étant naturellement jaunes elles donnent une couleur rouge après avoir été pilées.

Ce premier essai ne fut pas fort satisfaisant. Les étoffes étoient teintes d'une couleur jaune très diversement nuancée, & qui déplaisoit à l'œil. La laine étoit d'un jaune foncé tirant sur le verd; le coton & le fil avoient pris une nuance

de jaune plus claire mêlée d'un peu de rouge. A l'égard de la soie la couleur en étoit indéfinissable.

Le P. COTTE ne se rebuta pas, & persuadé qu'une seconde tentative le satisferoit davantage, il fit le lendemain une autre décoction de quatre onces de fleurs fraîches sur une pinte d'eau de Seine; il y plongea les mêmes matières, qui prirent, comme il s'y attendoit bien, une couleur plus foncée. Il suspendit son jugement sur la nature de ces couleurs, jusqu'à ce qu'il les eut soumises à l'épreuve du débouilli. Il les laissa donc bien sécher, & après avoir fait un fort débouilli composé d'une pinte d'eau de Seine, & d'une once trois gros de savon blanc, il y plongea les étoffes & les y laissa bouillir pendant huit minutes, quoique l'ordonnance n'en exige que cinq. Lorsqu'il les eut retirées, il trouva que la soie qui n'avoit point auparavant de couleur décidée, en avoit acquis une d'un beau jaune citron. La couleur de la laine devint plus foncée & plus pleine. A l'égard du coton & du fil sur lesquels surtout il auroit désiré réussir, ils perdirent absolument le peu de couleur qu'ils avoient auparavant.

Il résulte de ces expériences que les

fleurs de Mille pertuis peuvent être employées utilement, pour la teinture des laines, & principalement de la soie, mais qu'on les employeroit inutilement pour le fil & le coton, matières très difficiles à teindre, & qui méritent bien cependant, à cause du grand usage qu'on en fait, que l'on tente de nouvelles expériences avec les plantes de ces pays ci; le P. COTTE soupçonne que le fouci, tant le double que celui des vignes, pourroit être essayé avec succès; il se propose d'en faire l'épreuve l'été prochain.

4

LES apparences sont quelquefois trompeuses, même en Physique, & l'illusion qui en résulte n'est pas sans conséquence, surtout lorsqu'elle tombe sur des objets de pratique. On avoit remarqué, par exemple, que lorsqu'on fait une ouverture au tuyau d'une Cheminée, l'air qui entre par cette ouverture quand la Cheminée est échauffée, s'y porte avec beaucoup plus de rapidité & soif beaucoup plus fort, lorsque le trou est petit, que lorsqu'il est d'une certaine grandeur; & on en a conclu qu'une ventouse d'un pouce & demi ou de deux pouces, étoit

préférable à une de cinq à six pouces. M. GANGE vient de faire voir le faux de ce raisonnement. Il prouve très-bien qu'il ne sont les apparences qui sont fausses. C'est la dépense forcée de l'air qui l'oblige à passer rapidement par une petite ouverture, comme les eaux d'un fleuve accélèrent leur course dans la même proportion que son lit se rétrécit. L'air rencontrant une plus grande ouverture y entre sans effort, sans bruit & presque sans se faire sentir, mais il entre en plus grande quantité, & c'est le but qu'on doit se proposer dans la construction des ventouses; qui d'ailleurs étant plus grandes, ont l'avantage d'être moins sujettes à se boucher par les toiles d'araignées, & par les ordures qui s'attachent à ces toiles.

La fautive persuasion dont nous parlons, fait tomber dans le même inconvénient pour les ventouses que l'on pratique aux tuyaux des fosses d'aisance. On les fait toujours trop étroites: Il les faudroit beaucoup plus grandes & au moins de même largeur que le tuyau. Ces observations tendent, comme l'on voit, à nous garantir de deux vices domestiques, la fumée des Cheminées & la mauvaise odeur des Latrines, qui rendent certaines Maisons presque inhabitables.

QU'ON apprend d'Allemagne, qu'on est parvenu à tirer de la fleur de Peuplier une Cire aussi parfaite que celle des Mouches à miel. Voici le procédé que l'on fait. On fait cueillir les Boutons à fleurs au moment de leur plus grande maturité, c'est-à-dire, lorsqu'ils sont bien visqueux; on pite les boutons, on les fait tremper dans l'eau bouillante, ensuite on met le tout dans un sac de grosse toile & on l'exprime au moyen d'une presse, de la même façon que font les Ciriens pour passer la Cire qui n'est pas pure. Celle qu'on obtient par cette opération, en se refroidissant, prend la consistance de la Cire molle & devient d'un jaune sale ou grisâtre; Elle brûle bien & donne une odeur agréable. La Cire du Peuplier étoit déjà fort connue en Italie.

6.

DANS un des jours du plus grand froid de cette année, un Habitant de la Paroisse d'Hermival, en Normandie, avoit donné ordre à ses Domestiques d'abattre un Poirier dont il avoit promis la condamnation. Ceux-ci lui représenteront la beauté & la fertilité de l'arbre, sans pouvoir lui faire changer de

ordres. Mais étant allé le lendemain pour mettre la coignée à la racine, ils trouvèrent ce même Arbre chargé d'une grande quantité de fleurs qui n'étoient point du tout gelées. Le Maître, au premier avis qu'il en eut, s'y transporta, vérifia le fait, & n'eut garde de s'obstiner à le faire abattre. *A. d. R.* Le fait supposé véritable, on ne peut gueres l'expliquer que par l'exposition de l'Arbre qu'il s'agiroit de connoître, ou par la qualité du terrain sur lequel il est planté, & qui pourroit receler quelque veine heureuse dont l'Arbre tire sa vigueur.

UN Particulier a fait connoître un Remède contre l'*Hydropisie*, qu'il a vu réussir sur une de ses parentes à qui l'on avoit déjà fait cinq fois la ponction, & qui près de la subir encore pour la si-

(*) La cure opérée par ce remède, s'est faite sous les yeux de M. COCHU, Médecin de la Faculté de Paris, & de M. AMI, Chirurgien des Incurables; ainsi l'on peut s'assurer du fait. Nous avons dit, qu'après l'entière évacuation des eaux, on cessoit alors d'en user, pour n'y pas accoutumer le corps; c'étoit trop dire. Il n'en faut pas abandonner l'usage, mais seulement l'éloigner, ou n'user que de tems en tems du remède.

xième fois, a été guérie radicalement par le seul usage de la Pifame suivante. On remplit d'eau un pot de terre neuf; on met dans un linge fin une once de Safran de Mars, & dans un pareil linge, une dragme de Rhubarbe. On les fait infuser à froid dans l'eau la veille du jour qu'on veut user du remède, & l'on a l'attention de tenir ces nouets suspendus, de façon qu'ils ne touchent pas le fond du pot. On boit de cette infusion à ses repas, & on remet de l'eau dans le pot, à mesure qu'on en tire. Il faut au bout de quatre jours suspendre l'usage de ce Remède qui est très chaud, & après un jour d'intervalle, refaire de nouvelle infusion, que l'on prend comme ci dessus, jusqu'à ce que les Eaux soient entièrement évacuées. On cesse alors d'en user, pour que le corps ne s'y accoutume pas. Nous ne voyons d'autre objection contre ce Remède, que sa grande simplicité; mais c'est un mérite de plus, & surtout une forte raison pour en tenter au moins l'épreuve, qui n'est sûrement pas plus dangereuse qu'elle n'est dispendieuse & embarrassante.

On vient de publier un remède pour guérir toutes les franchises des chevrons, de quel-

de espèces qu'elles soient. Il faut faire
 bouillir une pinte de lait, dans laquelle
 on jette plein un grand dé à souche de
 herbe brulée & pulvérisée. On fait avan-
 ler le tout au cheval par le moyen du feu
 & on le couvre bien, on lui fait une
 bonne litière, & on lui donne assez d'es-
 pace pour qu'il s'étende à son aise. Le
 cheval éprouve aussi tôt une forte crise
 qui lui fait roidir les membres, mais qui
 ne doit pas effrayer. Deux heures après
 il revient dans son état naturel; on peut
 alors lui donner à manger & le faire tra-
 vailler. On assure que ce remède
 est pour garantir 20 ans d'épreuves qui ont
 toujours réussi.

LE S^r GRANET, Apoticaire à Lion, est
 dit-on, parvenu au point de guérir radica-
 lement les Gouëtres, de quelque esped
 qu'ils soient, sans intéresser ni l'estomac
 ni la poitrine, puisque son remède au-
 contraire facilite l'expectoration. Il pre-
 tend que le Gouëtre ne provient que
 d'une pituite abondante infiltrée dans les
 glandes du col, & qui par son sejour
 prend la consistance d'une véritable tu-
 meur qu'on voit grossir peu à peu. Les
 gouëtres sont communicatifs: les mères

en donnent à leurs enfans, les nourri-
 ces à ceux qu'elles allaitent, & les en-
 fans à d'autres enfans moins âgés qu'eux.
 Le remède du Sr. GRANET consiste dans
 l'usage de certaines tablettes de la compo-
 sition qui sont agréables & sans amertume.
 On met tous les soirs en se couchant une
 de ces tablettes dans la bouche, & l'on
 tache de s'endormir pour la laisser fondre
 d'elle même. Il faut continuer sans in-
 terruption tous les jours pour ne pas pro-
 longer la cure, dont la durée dépend de
 l'âge & de la grosseur du Gouëtre. Ce re-
 mède approuvé par le Collège de Médecine
 de Lion, a fait, dit-on, disparoitre dans
 cette Ville & ailleurs un très grand nom-
 bre de Gouëtres. Le prix de ces tablettes
 est de 40 sols l'once. On y joint un su-
 cre purgatif pour les enfans, depuis un
 an jusqu'à douze ou quinze, qui coûte
 14, 20. & 26 s. suivant la dose. Le
 tout avec l'instruction nécessaire pour s'en
 servir, se vend à Lion, chez M. CHERVET,
 Marchand de modes, petite rue Mercière.

(*) L'ORIGINE DE L'ORANGER.

METAMORPHOSE.

*A Mademoiselle *** le jour de sa fête,*
en lui envoyant un Oranger.

QUEL tribut donner à sa Reine,
 Le jour surtout qu'on voudroit la fêter ?
 Eut-on le Potosi, Golconde en son domaine,
 On trouveroit toujours à souhaiter ;
 Là dessus un amant ne peut se contenter.
 C'étoit là l'objet de ma peine !
 Et quand du sort éprouvant la rigueur,
 On ne possède, hélas ! d'autre bien que son cœur,
 On souffre cent fois d'avantage.
 Car suffit-il d'aimer ? Ce sentiment vainqueur
 De qui vous voit n'est-il pas le partage ?
 Cependant, AGLAR', je brulois qu'un hommage
 Digne de vous, digne de mon ardeur,
 De votre fête, augmentat la splendeur.
 Je m'adresse à l'amour : Cela ne peut surprendre ;
 Il est le premier de mes dieux,
 Il me protège : & pour le rendre
 Plus propice encore à mes vœux,
 En votre nom, AGLAR', je l'implore ;
 L'amour vient : Que veux-tu ? Je voudrois Dieu
 charmant,

A la Déesse que j'adore,
 En ce jour offrir un présent,
 Présent simple, toute autre offrande
 Offenseroit la beauté que je sers;
 De votre main, amour, une guirlande,
 Plait mieux que tous les dons, & les trésors divers,
 Soudain le Dieu m'apporte sous son aile
 Cet Oranger que je mets à vos pieds;
 Ce tribut d'un amant fidèle,
 Est de quelque prix. Vous riez.
 Apprenez ce qu'amour m'a raconté lui même;
 Lors qu'on me parle d'un amant,
 Qui borne tous ses vœux à plaire à ce qu'il aime,
 Quelque soit le récit, je le crois aisément:
 IPHIS, des bergers, le plus tendre,
 Aussi le plus constant, instruit dans l'art d'aimer,
 Si cet art là se peut apprendre,
 S'étoit laissé d'amour pur enflamer;
 Il brûloit pour ALCIDALIE,
 Beauté que mille amans adoroient à genoux,
 De tous les agrémens par le ciel embellie.
 Beauté qui ne l'auroit enfin cédé qu'à vous;
 C'est la représenter en tout point accomplie;
 Un trait cependant gâtoit votre copie;
 Elle avoit de l'orgueil; rarement la beauté
 Se sépare de la fierté
 Il n'est que vous qui puissiez être belle,
 Sans soins, sans art, sans vanité;
 Mais qui peut approcher d'un si parfait modèle?
 Nulle mortelle, en vérité.
 ALCIDALIE étoit donc arrogante;
 A ce défaut si grand autre défaut encor
 Se joignoit; tous les deux marchent assez d'accord,
 ALCIDALIE étoit indifférente,
 Ou du moins le feignoit. IPHIS mouroit d'amour,
 Sans

Sans que d'un seul coup d'œil, que du moindre **roy**
tour,

On paie sa flamme constante.

'ngrate, lui dit il, un jour,

Vous savez combien je vous aime;

Que vous êtes en tout ma déité suprême,

Chaque aurore me voit en vain

Apporter à vos pieds une offrande nouvelle;

Vous recevez mes vœux avec dédain,

Et vous êtes toujours cruelle ?

Encor si le moyen de vous plaire un moment

Etoit connu de votre amant ! . . .

N'oubliez pas que l'inhumaine,

Pour les fleurs avoit quelque gout,

Que l'amant l'ignoroit ; mais l'amour qui fait tout

Dans son cœur avoit lu sans peine ;

Oui, poursuit le berger rempli de nouveaux feux,

J'en jure par l'amour, charmante **ALCIDALIS** ;

J'en jure par vous même, un regard de vos yeux,

Un seul regard fait mon unique envie,

Il seroit mon bonheur . . . eh ! pour le mériter,

Puisse-je devenir aux dépens de ma vie,

Ce qui sauroit un instant vous flatter !

Dire qu'**PHIS** aimoit, c'est le dire sincère.

Il n'a pas achevé, qu'un changement soudain . . .

Il a déjà perdu tous les traits de l'humain ;

Ses bras tournés vers la bergère,

S'étendent en rameaux, elle court l'embrasser,

ALCIDALIS embrasse une tige élégante,

Qu'a bientôt revêtu une feuille éclatante,

Et que Zéphir vient caresser ;

A l'argent de fleurs odorantes,

Rivales de la fleur (*) qu'a vu naître l'**INDUS**.

(*) La Tubereuse.

JOURNAL HELVETIQUE

Se mêle l'Or de pommes plus brillantes
 Que celles du jardin du fameux HESPERUS:
 Tous les parfums dans l'air sont répandus,
 Ils portent avec eux un charme inexprimable.
 L'Oranger naît enfin en beauté comparable,
 Au mirthe chéri de VENUS.

On dit qu'ALCIDALIE en répandant des larmes,
 Mais cédant à l'effort du premier mouvement;
 Au lieu de plaindre JPHIS, son fatal changement,
 De l'arbre contempla les charmes,
 Même à ses fleurs porta la main.

Je suis heureux, j'ai scu vous plaire enfin,
 S'écrie une voix qui s'éleve

Du sein de l'Oranger; que mon bonheur s'achève!
 Respirez ces parfums, l'ame de vôtre amant,
 Daignez cueillir mes fruits, éternel monument
 De cette flamme & si vive & si pure:

Et si vôtre beauté souffre quelque ornement,
 Recevez de mes fleurs cet embellissement,

Et n'ayez point d'autre parure.

L'Histoire ajoute que CYPRIUS,
 A la voix de l'amour vint du séjour suprême
 Fixer sur l'Oranger son céleste souris,
 Et de ses mains l'arrondir elle même;

Tandis que s'élevant de ses rameaux chéris,
 Son fils aux voutes éternelles,

Vole, & du fruit de cet arbre si beau

Ajoutant les couleurs aux couleurs immortelles,

A l'écharpe d'iris, (*) prête un rayon nouveau,

Quel hommage, AGLAS, plus digne de vous plaire

Qu'un berger ainsi transformé
 Par un excès d'amour qu'on n'approuvera guère!

(*) L'Oranger, une des couleurs primitives, &
 de celles qui forment l'arc en ciel.

Si vous eussiez été cette amante si chère,
 LEHIS n'auroit point trop aimé
 Cependant, que vos yeux sur la métamorphose,
 Ne s'arrêtent qu'un seul instant.
 Aux beautés, comme vous, il faut si peu de chose
 Pour produire un enchantement !
 De vos regards je connois la puissance,
 Un seul pourroit rendre aisément
 A l'Oranger sa première existence ;
 Vous m'allez traiter de conteur,
 Quoi ! pour un Oranger marquer de la frayeur !
 C'est être bien peu raisonnable !...
 Soit. Un rien allarme le cœur ;
 Et c'est à l'amant véritable,
 Belle AGLAR', qu'une feuille fait peur.

A M I N T E
 E G L O G U E.

Sur les bords des ruisseaux à l'ombre des bocages,
 L'Amour, ce Dieu chéri des innocens pasteurs,
 N'a pas toujours le front paré de fleurs,
 Sur les champs quelquefois il verse ses Orages,
 Et des yeux des bergers il fait couler des pleurs.
 Habitant d'un hameau que la Seine riant
 Caresse en serpentant de son onde brillante,
 AMINTE aimoit, AMINTE étoit jaloux ;
 Il ressentoit de mortelles atteintes ;
 Il se plaignoit ; un cœur accablé de tes coups,
 Amour, prendra plaisir à redire ses plaintes ;
 Les traits qui l'ont blessé, je les épulse tous !

Par M. d'ARNAUD,

Les vens retenoient leur haleine
 Les ruisseaux murmuroient à peine ;
 Le silence & la nuit ramenoient le repos,
 AMANTE ainsi confioit aux échos
 Les ennuis levorans dont son ame étoit pleine
 Quoi ! c'est vous AGLAS, qui me percez le cœur,
 Vous dont les premiers vœux & le premier sourire,
 M'ont fait goûter le suprême bonheur,
 Vous qui devez à mon ardeur
 Cette ame de l'amour par qui seule on respire,
 Vous croissiez dans mon sein ; vos nouvelles beautés
 Se coloroient sous mes regards avides ;
 Telle aux rayons du jour aux Zephirs enchantés
 La Rose offre l'éclat de ses apas timides !
 C'est moi qui , le premier , vous dis en soupirant
 Que vous étiez la Reine des bergères ;
 C'est moi qui , le premier , dans nos humbles fougères
 Allai cueillir pour vous le serpolet naissant ;
 Cette Colombe hélas ! que j'aurois préférée
 Aux Colombes de CITHÈRE,
 Fut le premier hommage offert à vos attraits !
 Pour vous j'avois instruit exprès
 Cet oiseau qui cent fois répétoit , *je vous aime* ,
 Il le disoit presque comme moi même.
 Je mettois à vos pies tous les fruits de mes champs
 Mon ame entière , avec mes vœux constans,
 Ce n'étoit rien au gre de ma tendresse extrême !
 J'aurois voulu bâtir un temple en votre honneur,
 Et n'en aviez vous pas dans le fond de mon cœur,
 Ingrate ? ... vous étiez ma deité suprême !
 Sur nos jeunes tilleuls , jusque sur nos Cypres,
 Partout , de votre nom ma main grava les traits,
 Aux échos attendris je parlois de vos charmes :

Combien de fois pour vous ai-je versé de larmes !

Toujours plus amoureux, toujours plus enflammé,

Toujours sur votre sort j'étois plus allarmé :

L'haleine de Zéphir caressant ma bergère,

Ne me paroïssoit point encore assez légère ;

Je craignois jusqu'aux fleurs, qui naissent sous vos
pas,

Vous avez oublié ce loup . . . de l'épouvante,

Mes sens encor frappés . . . je sauvai mon amante,

Je la pressai contre mon sein ;

L'amour vint à ma voix la couvrir de ses ailes.

Je chassai de vos yeux les ombres éternelles,

R'ouverts sur votre amant . . . alors que le destin

N'a-t-il à vos genoux terminé cette vie

Que de son infernal venin

Empoisonne la jalousie ?

Le trépas pour AMINTE auroit eu des douceurs,

AGLAR m'eut donné des pleurs . . .

Nos bergers me disoient : Vois-tu cette verdure,

Ces coteaux, ces vallons, spectacle varié

Où sous mille couleurs brille & rit la nature ?

Vois-tu ce ciel si beau, cette clarté si pure ?

Je répondois : Je vois mon aimable AGLAR,

Sa présence un instant m'étoit-elle ravie ?

Le jour se déroboit à mes yeux expirans.

Le ciel me la rendoit, dans ses regards charmans

Je retrouvois la lumière & la vie.

Je puis, sans doute, avoir des rivaux plus brillans

Plus aimables, plus seduisans ;

Tant de bergers n'ont qu'à paroître !

Mais qu'il soit des cœurs plus constans.

Qui sentent plus le prix de vos attraits naissans,

Où l'amour règne plus en maître ;

Non, AGLAR, non il n'en sauroit être à

Je suis le premier des amans.

Un autre vanteroit ses chants & sa mufette ,

Le foible nom qu'en ce séjour

M'a donné de mon art une étude imparfaite ,

Je vous parle de mon amour :

Et quand l'éclat de la richesse ,

L'orgueil de la grandeur se répandroient sur moi ,

De l'Univers entier quand je serois le Roi ;

AGLAR , que serai-je auprès d'une Déesse ?

Mes titres font mon cœur , il est digne de vous .

Revenez , trop chère infidèle ,

Revolez dans un sein qui gémit de vos coups ;

Ah ! que ne sentez vous , cruelle ,

Tous les maux d'un amour jaloux ! ..

Je fens la plus vive tendresse ,

S'écrie AGLAR , s'élevant ,

D'un buisson qui l'avoit cachée à son amant ,

AMANTE dans mon cœur tu règneras sans cesse :

J'ai voulu t'éprouver ; pardonne à ta maîtresse :

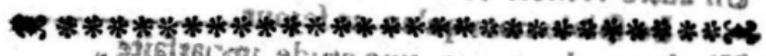
J'ai connu l'art un seul instant .

Ces mots accompagnés des pleurs du sentiment

Sont suivis d'un baiser qu'on s'empresse de rendre ;

Et le berger jaloux n'est plus qu'un berger tendre .

E S T U A



ENIGME.

QUAND une main m'exerce, une autre me repousse.

Je fais palir les gens sans leur causer de peur :

La beauté la plus fiere avec moi devient douce

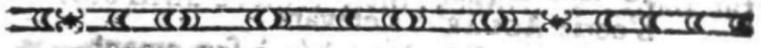
Et me laisse agir sans rigueur,

Je fers matin & soir à ceux qui veulent plaire

Mes plus grands ennemis font la pluye & les vents

Vielle ou neuve, on voit la pouffiere

Se mêler aux soins que je rends.



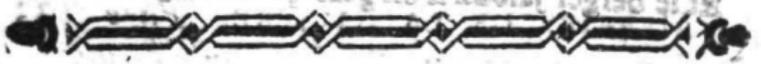
LOGOGRIPE.

EN vain je me relève, on m'écrase souvent

Chez les Grands l'étiquette est d'agir de la sorte.

Ma tête en trois est ce qui la supporte,

Point de milieu ; je suis vôtre parent.



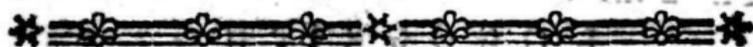
AUTRE

Je marche sur dix pieds avec ma tête altiére

Ma derniere moitié se vend à la premiere.



Le mot de l'Enigme Logogryphe de Janvier est la lancette Celui du Logogryphe est banlieue (par la quel on entend les environs d'une ville , à l'ordinaire dans l'étendue d'une lieue) on y trouve ban , considéré sous trois divers rapports , favoir, ban de mariage, ban ou condamnation au bannissement & ban , convocation ou mandement public, qui se faisoit anciennement pour le secours de l'Etat dans les Armées, on y trouve aussi bal.



T A B L E.

F IN des Réflexions critiques , sur le premier Chapitre de l'Ouvrage de M. MERCIER DE LA RIVIERE. Page 123

Dialogue, entre un Prédicateur & un Philosophe. 139

Tching-Vang, ou le Philosophe, Conte Chinois, par M. d'Arnaud. 163

Le Philantrope, 3me Discours. 178

Mémoire de Jean Fabre, cy-devant Forcat pour cause de Religion. 196

Annonces de Livres & Avis Divers. 206

L'Origine de l'Oranger, Métamorphose. 231

Épigramme. 235

Logogryphes. 239

